

3
2
0
1
3

D
E
C
E
M
B
R
E

A V E N A Y



LES 30 ANS DE LA FETE DU PAIN

Sommaire

Page 01	2013 LES TRENTE ANS DE LA FETE DU PAIN
Page 02	Sommaire
Page 03	Cérémonies 2013 dans la commune
Page 04	Le mot du maire
Page 06	Conseil municipal – les commissions
Page 08	Personnel communal
Page 09	Travaux 2013 – Le marché
Page 10	Compte rendu des commissions
Page 11	Renseignements utiles
Page 12	Les tarifs
Page 13	Informations pratiques
Page 14	Élections municipales 2014 : mode d’emploi
Page 16	Budget communal
Page 18	Ordures ménagères
Page 19	Information de la gendarmerie sur les cambriolages
Page 20	Rappel sur le civisme
Page 22	État-civil
Page 23	U.N.C.A.F.N
Page 24	Association Odon Cote 112
Page 26	Édito du père Jean Parfait
Page 27	O.M.A.C
Page 28	Communauté de Communes « Évrecy Orne Odon »
Page 31	École de Musique Orne Odon
Page 32	Chorale Cant’AMAY
Page 33	Comité des Fêtes et Loisirs d’AVENAY
Page 35	Manifestations 2014 du Comité des Fêtes et Loisirs
Page 36	Inscription à la Rochambelle
Page 37	Comité de Fleurissement
Page 38	Loisirs Culture et Accueil d’AVENAY
Page 41	Manifestations 2014 du club Loisirs Culture et Accueil d’AVENAY
Page 42	Mot des délégués des Parents d’Élèves
Page 43	Mot de l’APE
Page 44	Mot de l’École
Page 47	Course de la Guigne
Page 48	I.C.L Val Orne Ajon
Page 49	BACER
Page 50	A.F.A.P.E.J
Page 51	Tennis Club d’AVENAY
Page 52	Société de Chasse « La Saint-Loup d’AVENAY »
Page 53	S.I.A.D
Page 54	A.D.M.R
Page 55	Jardiniers de France
Page 56	AMAP (Vieux)
Page 57	Petites annonces
Page 58	Activités communales en photos
Page 68	« Tonton Riri se relâche, vire sa cuti »

Les cérémonies communales



Les vœux du conseil municipal aux habitants de la commune



La commémoration du 8 mai



Les noces d'or de M. et Mme FOUQUES



Le 11 novembre, Monsieur Élie LANGEVIN reçoit l'insigne et le diplôme de porte-drapeaux.





LE MOT DU MAIRE



Mes chers concitoyens,

La publication de ce bulletin a pour but de vous fournir des renseignements utiles, de vous informer dans la transparence des décisions prises par la municipalité, des travaux réalisés et restant à réaliser, des manifestations, des événements et informations pratiques sur la vie de notre village mais aussi des renseignements administratifs et vous donne la possibilité de savoir comment sont gérés vos impôts. Merci aux acteurs qui ont contribué à rédiger ce bulletin. Nous avons toujours œuvré pour l'harmonie et le bien être de notre commune tout en restant vigilants sur la fiscalité. Fiscalité qui, en 2014, fait peur à tous les élus !

Rythmes scolaires imposés (coût pour la commune d'environ 15 000 €) et dotations de l'état en baisse...

Comment équilibrer le budget communal, sinon que d'augmenter les impôts ?

2014 année électorale... Je prendrai la décision et l'engagement en début d'année si je repars pour un nouveau mandat.

Au titre des travaux réalisés en 2013 : remise en état de deux bornes incendie, goudronnage et captage des eaux pluviales, chemin de vallée (2ème tranche), travaux de couverture à l'école et au terrain de sport. Ces travaux ont été réalisés avec l'aide financière de l'état et du conseil général.

J'en profite pour réitérer mes remerciements à René Garrec Sénateur et Henri Gérard Vice Président du Conseil Général. Quant à notre Carte Communale, le dossier est entre les mains de notre Député, car un refus non justifié de la DDTM et de la chambre d'agriculture bloque ce dossier. J'ai donc demandé à Monsieur le Député de prendre un rendez-vous en commun avec Monsieur le Préfet, afin d'essayer de faire aboutir ce dossier.

Quelques constatations :

- Vitesse excessive dans la commune.
- Tontes de gazon en dehors des horaires autorisés, chiens errants, dépôts sauvages à proximité des conteneurs sont régulièrement constatés.

Avec quelques efforts de chacun, nous devrions retrouver davantage de civisme.

Manifestations:

Le 20 juillet, c'est avec une certaine émotion et un grand plaisir que j'ai accueilli dans notre mairie mes deux amis d'enfance pour célébrer leurs noces d'or. Nicole et Fernand Fouques se sont dit « oui », entourés de leur famille et de leurs amis. Quel bel exemple ! Félicitations à Nicole et Fernand !

Le 11 Novembre, nous avons commémoré l'armistice de 1918. A cette occasion, M. Elie Langevin s'est vu remettre la médaille de porte drapeau par Jean-Louis Lechevalier, Maire adjoint. Félicitations à notre récipiendaire !

La population de notre commune a progressé sensiblement grâce à l'arrivée de nouveaux habitants, à qui je souhaite la bienvenue, mais aussi aux naissances qui permettent un rajeunissement de notre commune. J'adresse tout particulièrement mes félicitations aux heureux parents et mes vœux de bonheur les plus sincères à ces chers bambins.

J'ai aussi une profonde pensée pour toutes les personnes qui ont perdu un proche, qu'elles soient assurées de ma profonde amitié. Mes pensées vont aussi vers tous ceux qui sont touchés par la maladie.

Au terme de cette année, je tiens à remercier le Conseil Municipal, notre secrétaire de Mairie, les enseignants, les associations, le personnel communal, le clergé, la gendarmerie pour la qualité des relations qu'elle entretient avec les élus ainsi que tous les bénévoles qui m'ont assisté dans mes fonctions, fonctions difficiles pour moi cette année, et qui, au quotidien, œuvrent pour améliorer notre qualité de vie dans un esprit de solidarité et d'amitié.

L'équipe municipale et moi-même sommes heureux de vous souhaiter de joyeuses fêtes de fin d'année et de vous présenter nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année qui arrive à grands pas, vœux d'amitié, de solidarité et de paix.

Gérard Lemoine



Afin d'avoir une idée précise des effectifs pour septembre 2014, nous invitons les parents qui souhaitent inscrire leur(s) enfant(s) à l'Ecole d'Avenay à la rentrée prochaine, à le faire dès janvier ou février, en se présentant à la Mairie, lors des heures d'ouverture au public. D'avance merci.

Commissions communales

COMMISSIONS	Maire ou Adjoint délégué responsable	Membre sdu conseil municipal	Membres hors conseil
Affaires scolaires	Françoise PARIS	Denis BELLOU - Marc COURTIAU Jean-Louis LECHEVALIER	
Bâtiments communaux	Thierry HARDY	Thierry HARDY Jean-Louis LECHEVALIER Gilles PUPIN - Jacky REGNAULT	
Cantine scolaire	Françoise PARIS	Françoise PARIS	
C C A S	Gérard LEMOINE	Richard CHOULET Jean-Louis LECHEVALIER Françoise PARIS - Jacky REGNAULT	Madeleine BAZIN Colette BELLOU Nicole LEROY Corinne SENECAI
Fêtes et cérémonies	Jacky REGNAULT	Monique GOMONT - Jean-Louis LECHEVALIER - Jacky REGNAULT	
Finances et Budget	Gérard LEMOINE	Tous les membres du Conseil Municipal	
Fleurissement	Thierry HARDY	Denis BELLOU - Gérard GENESLAY Monique GOMONT - Thierry HARDY Jean-Louis LECHEVALIER Jacky REGNAULT	Philippe MARGUERITE, Président
Information	Jean-Louis LECHEVALIER	Richard CHOULET - Gérard GENESLAY Monique GOMONT Jacky REGNAULT	
Jeunesse et loisirs	Thierry HARDY	Marc COURTIAU - Gérard GENESLAY Jacky REGNAULT	
Personnel communal	Jean-Louis LECHEVALIER	Denis BELLOU - Jean-Louis LECHEVALIER - Jacky REGNAULT	
Terrain de sport	Jacky REGNAULT	Jean-Louis LECHEVALIER Jacky REGNAULT	
Urbanisme, Environnement et Aménagement foncier	Françoise PARIS	Denis BELLOU - Monique GOMONT Thierry HARDY - Jean-Louis LECHEVALIER - Françoise PARIS	
Voirie communale et chemins ruraux	Gérard LEMOINE	Richard CHOULET - Thierry HARDY Gilles PUPIN - Jacky REGNAULT	

Délégués des Syndicats

Désignation du syndicat	Membres du conseil municipal Titulaires	Membres du conseil municipal Suppléants
Adduction d'eau potable de la région d'Évrecy	Thierry HARDY Françoise PARIS	
Assainissement (SIAVA)	Richard CHOULET Jean-Louis LECHEVALIER Jacky REGNAULT	Marc COURTIAU Gilles PUPIN - Thierry HARDY
Communauté de Communes (Évrecy Orne Odon)	Gérard GENESLAY Gérard LEMOINE	Jean-Louis LECHEVALIER - Thierry HARDY
SDEC	Jean-Louis LECHEVALIER	Gérard GENESLAY
SIGAZ	Gérard LEMOINE	Richard CHOULET
Syndicat Scolaire d'Évrecy	Marc COURTIAU Françoise PARIS	

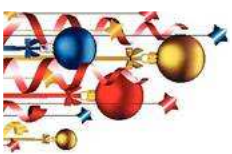
DELEGUES LISTES ELECTORALES

Désignation des listes électorales	Membres du conseil municipal	Membres hors conseil
Listes électorales politiques	Gérard LEMOINE	Délégué du préfet : Xavier BELLOU Délégué de l'administration : Olivier SENECAI
Listes électorales Chambre d'Agriculture	Denis BELLOU	Délégué du préfet : Xavier BELLOU
Listes électorales Chambre de Métiers	Richard CHOULET Jacky REGNAULT	Délégué du préfet : Xavier BELLOU Délégué chef d'entreprise : Didier POULAIN Délégué compagnon : Fabien ROUSSEL
Listes électorales Chambre de Commerce et d'Industrie	Thierry HARDY Françoise PARIS	

Désignation	Membres du conseil municipal
DEFENSE	Gérard LEMOINE
GRIPPE AVIAIRE	Denis BELLOU
SECURITE ROUTIERE	Jean-Louis LECHEVALIER
CRISE (ERDF)	Jean-Louis LECHEVALIER Gérard GENESLAY

Une partie de l'équipe municipale





Mme Guylaine DESCLOS
Adjoint Technique Territorial
(Assure le service de la Cantine, de la Garderie
et une partie de l'entretien des locaux)



Mme Eliane TOUTAIN
Adjoint Technique Territorial (Assure le
service de la Cantine, de l'Etude Surveillée
et l'entretien des locaux)



Mme Corinne SENECAI
Adjoint Technique
Territorial
(Occupe à l'Ecole les
fonctions d'ATSEM)



Mme Nicole LEROY
Agent Communal en CDD
(Assure le service de la
Cantine)



M. Yvan LEGRAIN
Agent Communal en CDD
(Assure l'entretien des espaces verts,
des bâtiments, de la voirie)



M. Jean-Yves CAILLARD
Rédacteur Territorial
(Assure les fonctions de Secrétaire de Mairie)

LES TRAVAUX

LES CHEMINS DE RANDONNEE

Le conseil général a achevé l'aménagement des chemins de randonnée sur la commune. Le raccordement entre le chemin de la Guigne et le bas d'Avenay est désormais effectif. Les panneaux de signalisation et de fléchage, fournis par la CCEOO ont été mis en place par la municipalité.



LE MARCHÉ tous les vendredis de 16 h 30 à 20 h

**ST PIERRE MAREE –
M. Mickaël NAVARRE
14450 ST PIERRE DU
MONT
Tel 06.78.73.61.37**

**Boucher Traiteur
CHARCUTERIE
SAINT-MARTIN
142 rue St Martin
14110 CONDE S/ NOIREAU
TEL 02 31 69 00 79**

**Quelques uns des commerçants présents
(photo d'archive 2012)**



**LA ROULOTTE Crêperie
M. et Mme BIDARD
37 rue Duquesne
14150 OUISTREHAM
Tel 06.85.55.18.12**

**Ces commerçants
présents sur notre
marché
sont à votre disposition
pour prendre vos
commandes**

**FERME DU VIEUX
GRIMBOSQ
CREMERIE VOLAILLES
M. LAFORGE Gérard
Tel 02.31.68.61.89**

**Patrick VERMEULEN
CHAMPAGNES ET VINS
13 Rue Eugène Boudin
14440 DOUVRES/DELIVRANDE
Tél 06 85 21 11 61 fax 02 31 53 03 34**

**Domitille & Dimitri GOURNAY
PRIMEURS
Tel 06.03.59.58.66**

**20.12.2013 :
les conseillers
municipaux
servent le vin
chaud aux
visiteurs**



COMPTE RENDU DES COMMISSIONS MUNICIPALES

URBANISME : À L'OUEST RIEN DE NOUVEAU

Notre carte communale est toujours en cours d'élaboration; en effet les obstacles sont nombreux et évoluent au fil du temps.

Afin de faire avancer ce dossier nous avons contacté notre député.

Nous attendons sa réponse et espérons pouvoir commencer l'enquête publique dans les plus brefs délais.

ECOLE : TRÈS CHÈRE RÉFORME

Comme vous le savez sans doute, notre école a perdu un enseignant en cette rentrée 2013-2014. Cette fermeture de classe a donc engendré des classes à trois niveaux.

Pour la prochaine rentrée scolaire, l'effectif devrait avoisiner les 78-80 élèves. Cet effectif pourrait entraîner la réouverture d'une classe, c'est pourquoi nous devons rester vigilants et attendre les directives de l'Inspection Académique pour notre rentrée scolaire 2014-2015.

La mairie n'a pas souhaité mettre en place la réforme des rythmes scolaires cette année.

Puisqu'il nous faudra l'appliquer lors de la prochaine rentrée, il a été demandé aux parents de se prononcer sur le choix des cours soit le mercredi matin, soit le samedi matin: le mercredi matin a été plébiscité.

Une réunion tripartite, mairie, enseignants, délégués de parents d'élèves a été également organisée, afin de réfléchir de concert aux modalités pratiques de mise en place de cette réforme.

La mairie travaille sur cette complexe et onéreuse réforme pour les communes et fera tout son possible pour mettre en œuvre les solutions les mieux adaptées.

VOIRIES COMMUNALES ET CHEMINS RURAUX

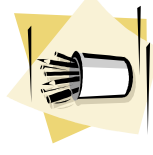
Notre commune s'est dotée depuis quelques années maintenant de chemins de randonnée qui permettent de faire le tour du village et de rallier les communes environnantes quasiment sans emprunter de routes (Sainte Honorine du Fay – Esquay Notre-Dame – Évrecy – Vieux)

La communauté de communes vient d'achever la dernière partie permettant le raccordement du chemin de la Guigne au bas d'Avenay.

SITE INTERNET

Notre commune s'est dotée en cours d'année 2013 d'un début de site INTERNET ... Ce projet avance et un site complet devrait bientôt faire son apparition sur la toile.

Renseignements utiles



MAIRE

Téléphone et Fax 02.31.80.56.96
Téléphone 09.61.37.37.04

Adresse électronique commune.avenay@orange.fr

MAIRE

1^{er} ADJOINT

2^{ème} ADJOINT

3^{ème} ADJOINT

4^{ème} ADJOINT

M. Gérard LEMOINE 02.31.80.57.89
M. Jean-Louis LECHEVALIER 02.31.80.59.87
Mme Françoise PARIS 02.31.80.46.44
M. Jacky REGNAULT 02.31.80.51.89
M. Thierry HARDY 02.31.73.17.79

Location salle des fêtes

Mr Bernard PUPIN 02.31.08.04.62

ECOLE D'AVENAY

Directrice : Madame Marie HEISSAT

02.31.80.74.03 ce.0140605g@ac-caen.fr

Cantine – Garderie : 02.31.80.09.13 avant 9h00 ou le midi.



COLLEGE PAUL VERLAINE EVRECY

Principale : Madame Lydie COLIN

02.31.80.54.37 ce.0140051e@ac-caen.fr



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

POSTE D'EVRECY

GENDARMERIE EVRECY

PRESBYTERE D'EVRECY

02.31.73.11.98

02.31.08.32.20

02.31.08.35.53 (ou 17, après fermeture)

02.31.73.66.15 (Père Jean-Parfait CAKPO)



RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

POINT INFO 14

(Mise en relation directe avec CAF, Pôle Emploi, **URSSAF, EDF, France Telecom, SNCF**, etc.)

02.31.77.65.56

02.31.29.33.38

point-info14@ville-evrecy.fr

PERMANENCE SOCIALE EVRECY

02.31.08.32.70



S.A.U.R Grentheville

Urgence Electricité

Urgence Gaz

0810 014 013

0810 333 014

0810 031 000



France Télécom

Dépannage 1013 / 1014 / 3900 (selon problème et contrat)



Pompiers de Caen

Urgences médicales (SAMU)

CHU Côte de Nacre

SOS Médecins

Centres anti-poisons

Drogues Info service

Ecoute Alcool

Sida Info Service

Allo Enfance Maltraitée

SOS Enfants Disparus

Viol Femmes Infos

18 ou 112 (portable)

15 ou 112 (portable)

02.31.06.31.06

0820 33 24 24

Rouen : 02.35.88.44.00

0800 23 13 13

0811 91 30 30

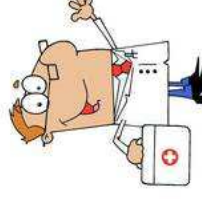
0800 840 800

119

0810 812 014

0800 05 95 95

Rennes : 02.99.59.22.22





TARIFS Communaux



SALLE DES FÊTES *	Tarifs
Habitants de la commune	130 €
Personnes hors commune	260 €
Frais de chauffage	31 €
Location courte (demi-journée)	30 €

* La location est validée lorsque le contrat est signé



IMPOTS ET TAXES

	Commune	Communauté de communes
Taxe d'Habitation	14,13%	3,36%
Foncier Bâti	16,20%	4,23%
Foncier Non Bâti	37,32%	7,13%
Compensation Foncière Entreprises* (* Contribution qui remplace la Taxe Professionnelle).	19,41%	3,53%



CANTINE ET GARDERIE

Enfants	3,50 € par repas
Adultes	4,00 € par repas
Garderie du matin	1,65 € par jour (0,85 € si arrivée après 8h15)
Garderie du soir (16h30-18h00)	1,65 € par jour 2,05 € jusqu'à 18h30 0,85 € si départ avant 17h15 1,00 € par semaine (si départ avant 16h45)
Étude surveillée (17h00-18h00)	2,05 € par jour (2,45 € avec garderie jusqu'à 18h30)

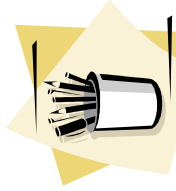
TELE ALARME	Tarifs
1 ^{er} tarif	4,57 € par mois (bénéficiaires non imposables)
2 ^{ème} tarif	7,62 € par mois (bénéficiaires imposables sur le revenu)



Concessions Cimetière et Columbarium

	Tarifs
Cimetière 100 ans	100 €
Cimetière 50 ans	77 €
Cimetière 30 ans	50 €
Columbarium 50 ans	650 €
Columbarium 30 ans	450 €

INFORMATIONS PRATIQUES



CARTE NATIONALE D'IDENTITE

Délai de délivrance : 3 à 4 semaine (mais peut varier selon les périodes).

Venir en Mairie, avec :

- ❖ Une preuve d'Identité (Carte d'Identité, Passeport ou Permis de conduire).
- ❖ Le livret de famille.
- ❖ Un justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture EDF, téléphone, etc.).
- ❖ 2 photos d'identité 35x45 mm, récentes.
- ❖ L'ancienne Carte d'Identité (En cas d'impossibilité de fournir l'ancienne carte -perte ou vol-, fournir un timbre fiscal de 25 €).

Ainsi que pour une personne majeure :

En cas de 1^{ère} demande ou si l'ancienne carte est périmée depuis plus de 2ans :

- ❖ Une copie intégrale de l'acte de naissance (A demander au lieu de naissance).

Pour une personne mineure

- ❖ Une copie intégrale de l'acte de naissance.

- ❖ Une copie de la Carte d'Identité du parent demandeur.

Si les parents ne sont pas mariés ou séparés, contacter la Mairie, pour information sur les pièces complémentaires.



ARMEE DE TERRE

RECENSEMENT MILITAIRE

Le remplacement du Service National par la Journée d'Appel de Préparation à la Défense n'a pas supprimé les opérations de recensement militaire. Les jeunes, garçons et filles, doivent venir se faire recenser en Mairie, **dès leurs 16 ans et au plus tard dans les 3 mois qui suivent. En cas d'oubli, il est possible de régulariser la situation. Se renseigner en Mairie.**

L'attestation de recensement est demandée pour l'inscription à la plupart des examens scolaires et au permis de conduire.

Pour se faire recenser, il est nécessaire d'être en possession des documents suivants :

- ❖ Carte Nationale d'identité
- ❖ Livret de Famille

PERMANENCES DE MAIRIE

Lundi de 18h à 19h et Vendredi de 17h à 19h
Tél/ Fax: 02.31.80.56.96 - Tél: 09.61.37.37.04

e.mail : commune.avenay@orange.fr

PASSEPORT



La Mairie n'est plus habilitée à gérer les demandes de passeport.

- ❖ Vous pouvez vous adresser à la Mairie d'EVRECY (prendre rendez-vous au 02.31.29.33.33), à la Mairie de Caen (sans rendez-vous) ou dans toute autre Commune habilitée.
- ❖ Les documents à fournir sont les mêmes que pour une Carte d'Identité, plus un timbre fiscal de :
- ❖ **86 €** pour une personne majeure
- ❖ **42 €** pour une personne âgée de plus de 15 ans mais de moins de 18 ans.
- ❖ **17 €** pour une personne de moins de 15 ans.

INSCRIPTION



SUR LES LISTES ELECTORALES

Les nouveaux habitants de la Commune peuvent se faire inscrire sur les listes électorales jusqu'au 31 décembre 2013, délai de rigueur.

Les jeunes qui atteindront l'âge de 18 ans avant le 28 février 2014 sont en principe inscrits d'office à la demande de l'INSEE (A condition **toutefois d'avoir été recensés à AVENAY, à l'âge de 16 ans et de ne pas avoir changé d'adresse depuis**). La liste des nouveaux inscrits sera affichée à la Mairie début janvier. N'hésitez pas à venir vérifier que votre inscription a bien été prise en compte.

Les personnes qui n'auront pas demandé leur inscription au 31 décembre ne pourront voter aux élections municipales en mars prochain, ni aux élections européennes en mai prochain.

SORTIE DE TERRITOIRE

Depuis le 1^{er} janvier 2012, ce document n'est plus délivré.

Un document d'identité à jour (Carte d'identité ou Passeport) est suffisant pour qu'un enfant mineur puisse se rendre à l'étranger.

Pour les enfants étrangers, se renseigner en Mairie.

ELECTIONS MUNICIPALES DE MARS 2014 : MODE D'EMPLOI

Un certain nombre de Lois et de Décrets a profondément remanié le déroulement des Elections Municipales, notamment en ce qui concerne les Communes de moins de mille habitants.

Vous trouverez ci-dessous des informations qui pourront vous être utiles. N'hésitez pas à venir en Mairie, si des points vous semblent devoir être expliqués plus précisément.

1/ ETRE ELECTEUR :

Ne pourront voter en 2014 (lors des Elections Municipales qui auront lieu les 23 et 30 mars et lors des Elections Européennes qui auront lieu le 25 mai), que les personnes inscrites sur la liste électorale. Les personnes déjà inscrites n'ont aucune démarche nouvelle à effectuer. Les jeunes qui atteindront l'âge de 18 ans avant le 28 février 2014, ou entre le 28 février et le 22 mars 2014 sont en principe inscrits d'office, à condition d'avoir été recensés à AVENAY. Les jeunes concernés peuvent venir vérifier que leur nom figure bien sur les listes qui seront affichées à la Mairie, à partir du 10 janvier 2014.

Les personnes qui ont leur domicile dans la Commune ou qui y paient des impôts locaux (à titre personnel) peuvent être inscrites sur la liste électorale.

Les nouveaux habitants ainsi que les personnes qui ne sont pas encore inscrites et qui souhaitent voter en 2014, doivent demander leur inscription en Mairie, au plus tard le 31 décembre 2013, lors des permanences ordinaires du lundi ou du vendredi, ou exceptionnellement le mardi 31 décembre 2013, de 16 heures à 18 heures.

Au-delà de cette date, toute inscription sera impossible.

2/ ETRE CANDIDAT AUX ELECTIONS MUNICIPALES DE 2014 :

15 Conseillers Municipaux devront être élus en mars prochain.

Toute personne qui désire se présenter devra obligatoirement faire une déclaration de candidature en Préfecture, sur un imprimé spécifique, au plus tard le 06 mars 2014 pour le 1^{er} tour et les 24 et 25 mars 2014 pour le second tour (disposition nouvelle, par rapport aux années précédentes). Les personnes non candidates au premier tour ne pourront présenter leur candidature pour le second tour que si le nombre de candidats au 1^{er} tour est inférieur au nombre de conseillers à élire.

Les listes ne devront pas obligatoirement être constituées de 15 noms et pourront de ce fait être incomplètes. De même, les candidatures individuelles seront recevables. Il n'y a pas obligation à respecter la parité hommes-femmes pour les listes composées de plusieurs noms (cette disposition n'est obligatoire que pour les Communes de plus de mille habitants).
Peuvent être candidats, les habitants de la Commune (français ou ressortissants de l'Union Européenne) ou les personnes payant des impôts locaux dans la Commune (à titre personnel) au 1^{er} janvier 2014.

3/ DECOMPTE DES SUFFRAGES ET VALIDITE DES BULLETINS LORS DU DEPOUILLEMENT :

Les déclarations de candidature étant maintenant obligatoires dans toutes les Communes, quel que soit leur nombre d'habitants, **les suffrages exprimés en faveur d'une personne qui ne se serait pas portée candidate ne seront pas pris en compte.**

Le fait que le nom d'une personne qui ne se sera pas portée candidate figure sur un bulletin de vote ne remettra pas en cause la validité de ce bulletin, mais seuls les suffrages exprimés en faveur des candidats régulièrement déclarés seront comptés.

Le panachage (suppression d'un ou plusieurs noms ou remplacement du nom d'un ou plusieurs candidats par celui ou ceux d'un ou plusieurs autres candidats) **reste autorisé.** Toutefois, seuls seront pris en compte les suffrages exprimés en faveur de candidats régulièrement déclarés.

Les bulletins comportant moins de noms que de conseillers à élire seront valables.

Les bulletins comportant plus de noms que de conseillers à élire seront également valables, mais les noms inscrits au-delà de la quinzième position ne seront pas retenus (déduction faite, le cas échéant, des candidats non déclarés en Préfecture). En conséquence, les bulletins comportant plus de quinze noms, sur lesquels le classement des candidats ne pourra être clairement établi, seront déclarés nuls.

Les enveloppes contenant plusieurs bulletins de vote émanant de listes différentes seront recevables, sous réserve que le nombre total de candidats sur l'ensemble de ces bulletins (après panachage éventuel) **soit inférieur ou égal à quinze.** Si le nombre total de candidats dépasse quinze, le vote concerné sera considéré comme nul, le classement des candidats étant impossible.

Les bulletins comportant uniquement les noms de personnes qui ne se seront pas déclarées candidates seront considérés comme nuls.

En conséquence, au vu des dispositions ci-dessus, seront considérés comme nuls :

- Les bulletins blancs.
- Les enveloppes ne contenant aucun bulletin.
- Les bulletins trouvés dans l'urne sans enveloppe ou dans une enveloppe non réglementaire.
- Les bulletins ou les enveloppes sur lesquels les votants se sont fait connaître.
- Les bulletins écrits sur du papier de couleur.
- Les bulletins ne comportant pas une désignation suffisante du ou des candidats.
- Les bulletins ou les enveloppes portant des signes de reconnaissance.
- Les bulletins ou les enveloppes comportant des mentions injurieuses pour les candidats ou pour des tiers.
- Les bulletins comportant exclusivement le nom de personnes qui ne se sont pas déclarées candidates en Préfecture.
- Les enveloppes contenant plusieurs bulletins portant des noms différents dont le total est supérieur au nombre de conseillers à élire.
- Les bulletins comportant plus de noms que de conseillers à élire sans que l'ordre dans lequel le votant les a classés puisse être déterminé avec certitude.

Les suffrages seront, comme par le passé, décomptés individuellement, par candidat. Seront élus au premier tour, les candidats ayant recueilli la majorité absolue des suffrages exprimés **ET** un nombre de suffrages au moins égal au quart du nombre des électeurs inscrits. Au second tour, la majorité relative sera suffisante pour qu'un candidat soit élu. En cas d'égalité des suffrages, le candidat le plus âgé sera élu.

Il est à noter que dans les Communes de moins de mille habitants, les Délégués Communautaires ne seront pas élus les 23 et 30 mars par les électeurs, mais seront désignés ultérieurement, après l'élection du Maire et des Adjoints.



BUDGET communal



DEPENSES DE FONCTIONNEMENT : 299 612 €

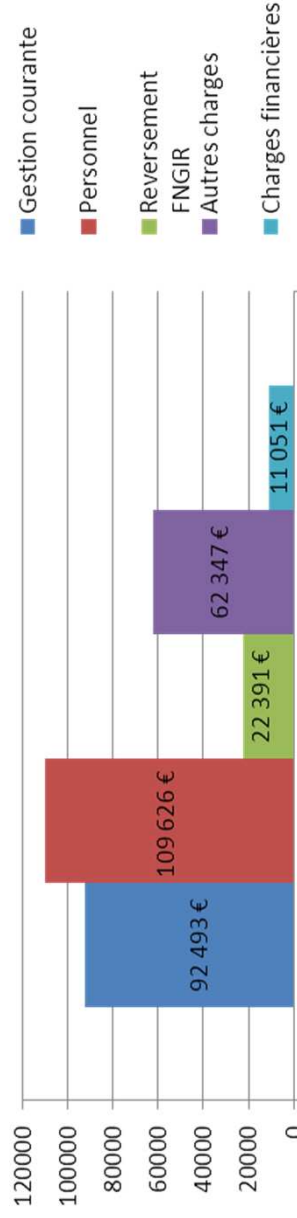
Gestion courante : Électricité, Eau, Alimentation, Fournitures scolaires et administratives, Entretien des bâtiments, de la voirie, du matériel, Achats de petit matériel et de fournitures diverses, Affranchissements, Télécommunications, Taxes foncières, etc.

Personnel : Rémunération du Personnel Communal, Charges sociales.

Reversement FNGIR : Reversement à l'État d'une partie de la Taxe d'Habitation.

Autres charges : Indemnités des Elus, Contribution aux Syndicats Intercommunaux, Subventions, Service incendie.

Charges financières : Intérêts des emprunts.



RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 299 612 €

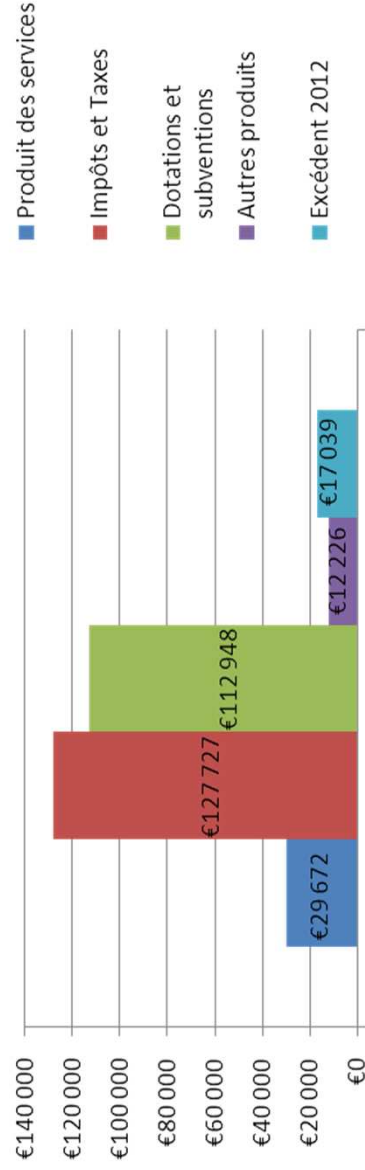
Produits des services : Cantine, Garderie.

Impôts et Taxes : Taxes Locales (TH, Impôts Fonciers), Taxe sur les droits de mutation.

Dotations et Subventions : Dotations versées par l'État (DGF) et autres collectivités.

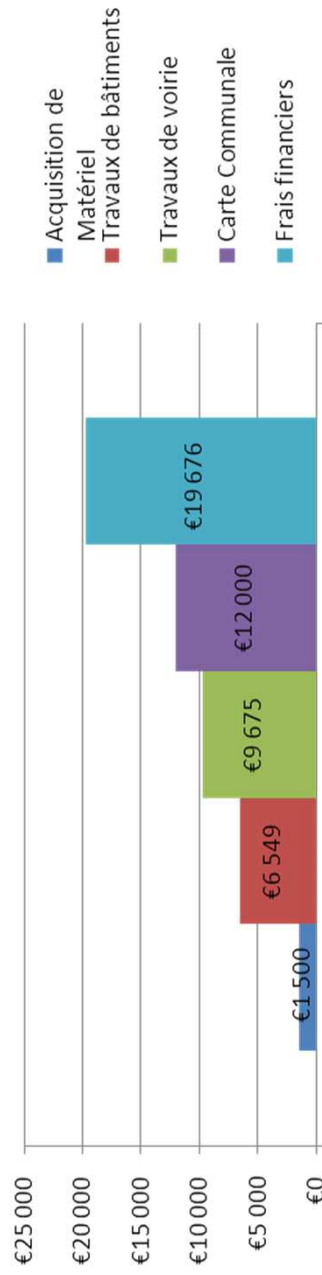
Autres produits : Locations (Logement de l'École, Terres), Frais de chauffage.

Excédent 2012 : Solde de Fonctionnement à la fin de l'exercice 2012.



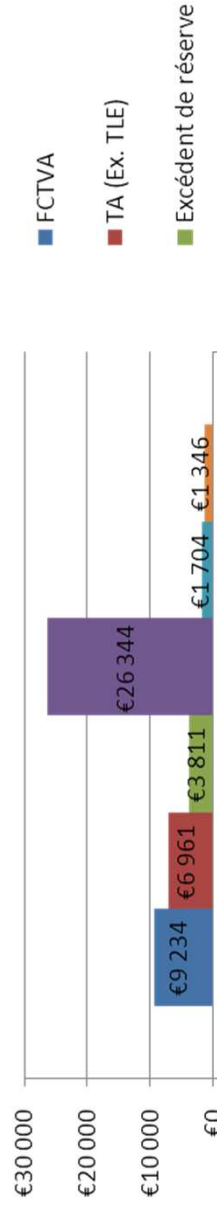
DEPENSES D'INVESTISSEMENT : 49 400 €

Acquisition de matériel : Achat de gros équipement pour la Mairie ou pour l'Ecole.
Travaux de Bâtiments : Grosses réparations ou rénovation intérieure des bâtiments.
Travaux de Voirie : Travaux non pris en charge par la Communauté de Communes (Trottoirs, Assainissement).
Carte Communale : Réalisation d'un document d'urbanisme (gestion du développement de la Commune)
Frais financiers : Remboursement du capital des emprunts.



RECETTES D'INVESTISSEMENT : 49 400 €

FACTVA : Remboursement par l'Etat de la TVA sur les dépenses d'Investissement.
TA : Taxe d'Aménagement (ex TLE) payée par les bénéficiaires d'un permis de construire.
Excédent de Réserve : Montants prélevés sur excédents 2012.
Subventions : Aides de l'Etat (Subv. Parlementaires, DETR) ou du Département.
Virement du Fonctionnement : Montants prélevés sur les dépenses de Fonctionnement.
Excédent 2012 : Solde d'Investissement à la fin de l'exercice 2012.



BUDGET 2013 DU C.C.A.S					
Dépenses de Fonctionnement			Recettes de Fonctionnement		
Entretien du Matériel	650 €		Location Téléalarme		329 €
Secours en Argent	220 €		Concessions Cimetière		67 €
Bourses Communales / Aides	400 €		Location des Terres		300 €
Subvention ADMR	450 €		Subvention de la Commune		600 €
Taxes Foncières	180 €		Excédent 2012		604 €
TOTAL	1 900 €		TOTAL		1 900 €

LA DECHETTERIE

Route de Préaux Bocage 14210 STE HONORINE DU FAY



Les horaires d'hiver (du 1er octobre au 31 mars)	Les horaires d'été (du 1er avril au 30 septembre)	
Mercredi 14h00 - 16h30	Lundi	14h30 - 18h00
Vendredi 14h00 - 16h30	Mercredi	14h30 - 18h00
Samedi 10h00 - 12h00 et 14h00 - 16h30	Vendredi	14h30 - 18h00
	Samedi	10h00 - 12h00 et 14h30 - 18h00

Avec le réemploi je réduis mes déchets

C'est quoi ?

Lorsqu'un objet ne sert plus ou qu'il ne fonctionne plus la première idée est de s'en débarrasser en le jetant à la poubelle ou en le déposant en déchèterie.

Il existe pourtant des solutions pour redonner une seconde vie à cet objet afin d'en prolonger l'usage. L'achat de produits neufs n'est pas la seule alternative.

Pourquoi ?

Le réemploi présente plusieurs avantages :

- Réduit la consommation de ressources naturelles et d'énergie nécessaires à la fabrication et au transport des produits
- Diminue le volume des déchets et les nuisances liées à leur collecte et leur traitement
- Soutient l'emploi local en favorisant le travail des entreprises et artisans de proximité
- Permet de faire des économies en achetant à moindre coût
- Encourage la solidarité en soutenant les associations caritatives
- Favorise l'insertion de personnes en difficultés et la création de nouvelles activités.

Comment faire ?

Pour vous aider dans cette démarche de réemploi, le SYVEDAC a créé l'**annuaire du réemploi** disponible sur son site internet. Cet annuaire recense plus de 200 acteurs du réemploi répartis sur l'ensemble du territoire.

Si vous souhaitez échanger, réparer, donner, emprunter, acheter d'occasion un objet, rien de plus facile. Rendez vous sur le site www.syvedac.org/reemploi ou flashez le QR code ci-contre et faites votre choix parmi les solutions proposées par votre commune en fonction du type d'objet.



Je me rends sur
www.syvedac.org/reemploi

Pensez-y !

Voici quelques astuces pour moins jeter : il y a beaucoup d'alternatives pour ne pas jeter les objets qui ne vous servent plus...

- Je répare**
J'apporte mes chaussures abîmées chez le cordonnier, mes vêtements à retoucher chez le couturier, mon vélo chez le réparateur de cycles, je fais réparer mon électroménager...
- Je donne**
Je donne à des associations caritatives et d'insertion (dons de livres, jeux aux bibliothèques et médiathèques, dons de vêtements et de jouets...)
- Je joue, j'emprunte**
Je loue mon matériel de bricolage pour éviter de l'acheter, j'emprunte des livres à la bibliothèque...

Pour plus de renseignements, contactez le Syvedac
8 rue du Colarwi Rémy - BP 28182 - 14061 CAEN CEDEX 4
Tél. 02 31 28 40 03 - Fax : 02 31 24 15 18
Mail : syvedac@agglto-caen.fr - www.syvedac.org



Photos prises sur notre commune. De tels faits sont inacceptables ... il existe d'autres moyens plus civiques de se débarrasser des déchets !!!



Et pour notre confort de vie à tous, évitons cela ...



Vous êtes victime ou témoin d'un cambriolage :

APPELEZ LE 17 OU LE 112

Votre appel peut être déterminant pour interpellier les cambrioleurs



Contre les cambriolages,
ayez les bons réflexes !

Protégez votre domicile

- Protégez votre domicile par un système de fermeture fiable.
- Soyez attentifs à vos clés.
- Soyez vigilants sur les accès de votre domicile.
- Avant de laisser quelqu'un pénétrer dans votre domicile, assurez-vous de son identité.
- Ne laissez pas vos objets de valeur en évidence.

Vous êtes un professionnel (commerçant, chef d'entreprise...), vous pouvez contacter votre référent sûreté pour réaliser une consultation de sûreté de vos locaux (renseignez-vous auprès de votre commissariat de police ou de votre brigade de gendarmerie).

En cas d'absence

- Ne donnez pas d'informations sur vos dates d'absences.
- Donnez l'adresse que votre domicile est habité.
- Faites suivre votre courrier, faites un transfert de votre ligne téléphonique.
- Signalez votre absence au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie dans le cadre de l'opération «**Tranquillité vacances**». Des patrouilles pour surveiller votre domicile seront organisées.
- Signalez au commissariat ou à la brigade tout fait suspect.

Si vous êtes victime d'un cambriolage

- Si vous êtes présent pendant le cambriolage, ne prenez pas de risque.
- Prévenez immédiatement, en composant le 17, le commissariat de police ou la brigade de gendarmerie.
- Protégez les traces et les indices afin de préserver les pistes d'enquêtes.
- Déposez plainte (munissez-vous d'une carte d'identité). Vous pouvez pré-déposer plainte en ligne : www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr
- Faites opposition auprès de votre banque, déclarez le vol à votre assureur.

Les policiers et les gendarmes sont à votre service, demandez-leur conseil, signalez tout fait suspect.

Pour en savoir plus,
www.interieur.gouv.fr



LA VIE EN COMMUNAUTE impose QUELQUES REGLES A RESPECTER POUR LE BIEN DE TOUS L'incivilité désigne un comportement qui ne respecte pas une partie ou l'ensemble des règles de vie en communauté, telles que le respect d'autrui, la politesse ou la courtoisie.



La **Brigade de Gendarmerie d'EVRECY** tient à vous rappeler quelques règles relatives à la vie quotidienne, et plus particulièrement :

FEUX : il est interdit de faire des feux pour la destruction des branchages (il y a des déchetteries qui les récupèrent)



DECHETS MENAGERS : même si le « forfait ramassage des OM » ne prévoit qu'une seule levée toutes les deux semaines, les sacs à ordures ne doivent pas être déposés en des lieux interdits (exemple: l'aire de l'A.R.D. en bordure de la R.D. 36, en direction de CAEN)



TRI SELECTIF : Des sacs sont mis à la disposition des habitants de la commune pour le **tri sélectif** (papier, plastique), et des containers pour le verre. Ne déposez pas de déchets ou de sacs-poubelles autour des containers ou au bord des chemins, ni sur les aires des commerçants comme cela se fait entre autre dans la zone commerciale d'EVRECY. Si les objets recyclés ne rentrent pas dans les sacs appropriés, ils doivent être déposés dans les déchetteries. Respectez des horaires décents pour la mise au container pour le verre dont le dépôt est fort bruyant. Là encore, pensez à ceux qui habitent à proximité...

L'adjutant Christian BRIONE - COB D'EVRECY – 02.31.08.35.53.
est disponible pour répondre à toutes vos questions
dans le domaine environnemental



Par ailleurs, la brigade de gendarmerie d'EVRECY vous rappelle quelques règles élémentaires du CODE DE LA ROUTE, parfois transgressées sur la commune d'AVENAY, en particulier au moment de la sortie des classes :

Il est rappelé aux parents d'élèves que les **règles de stationnement aux abords de l'école d'AVENAY doivent être scrupuleusement respectées** : une ligne jaune continue signifie que le stationnement et l'arrêt sont interdits. De plus, remonter la Rue de la Mairie en marche arrière est assimilé à une conduite dangereuse entraînant la suspension du permis de conduire et des retraits de points, comme le fait d'emprunter un sens interdit.

En plus de ces conseils prodigués par la gendarmerie, nous en profitons pour vous rappeler au titre de la Mairie, quelques autres règles de « bonne conduite et de civisme » parfois oubliées :



NUISANCES SONORES : Ne faites pas vrombir les **moteurs** de vos engins (quad, scooter, moto) sur les routes ou dans les champs. Rappelez-vous que concernant les **nuisances sonores**, des horaires ont été instaurés concernant l'usage des appareils motorisés (tondeuse, bétonnière, tronçonneuse...). Du lundi au vendredi : 8h-19h – le samedi : 9h-12h et 15h-19h - Le dimanche et jours fériés : 10h-12h. Pour le respect des autres, pensez-y.

TROTTOIRS : respectez le stationnement ; ceux-ci sont faits pour pouvoir marcher seul, en groupe ou avec des enfants en poussette et ce, en toute sécurité. Merci de respecter le stationnement de façon à ce que les piétons puissent circuler librement sur les trottoirs et ne soient pas obligés d'emprunter la route, pour le respect et la sécurité de tous.

CHIENS : Ne les laissez pas divaguer seuls dans la commune, cela peut être dangereux pour nos enfants, nos voisins, nos amis, et il est fort désagréable de retrouver les déchets répandus sur les trottoirs ou sur la route. Ne les laissez pas non plus faire leurs besoins sur les trottoirs et sur le terrain de foot. Pensez aux enfants qui y jouent... Les trottoirs autour de l'école, de la mairie, de l'église sont couverts de nombreuses déjections. Pensez aux autres quand vous promenez vos amis à quatre pattes.



CULTIVATEURS : Ayez une pensée pour les usagers de la route. Lorsque vous utilisez les routes pour des transports, ne laissez pas de la boue sur les routes ce qui représente un risque d'accident.

DEGRADATIONS : les bâtiments communaux ont fait l'objet de récentes dégradations. Les auteurs retrouvés par la gendarmerie habitent la commune.



VOLS : La mairie et les membres du comité de fleurissement ont eu la désagréable surprise de constater le vol de quelques fleurs plantées par les bénévoles ...

Ces états de fait sont déplorables. Les biens de la commune servent à tous ... les dégrader coûte cher et pénalise tout le monde !

**Et n'oublions pas :
LA LIBERTE DE CHACUN S'ARRETE
OU COMMENCE CELLE DES AUTRES...**



ETAT CIVIL

NAISSANCES

Deux bébés ont vu le jour en 2012 après l'édition du bulletin de l'an passé :

Joseph CHAUVET

15 décembre 2012

Louise ELIE

15 décembre 2012



Lola DAIREAUX

02 février 2013

Giulia DUPONT

21 février 2013

Kélya VASSAL

26 juin 2013

Clément CHEREAU

19 juillet 2013

Lola LEVASSEUR

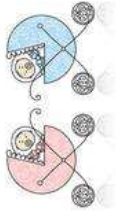
13 août 2013

Tom LEMONNIER

12 octobre 2013

Lubin BARBOT MARIE

20 Novembre 2013



Bienvenue aux bébés et félicitations aux parents



MARIAGES



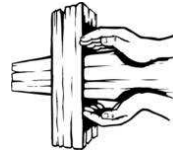
Patrick PAIN et Yolande BRIANT

12 juillet 2013

Tous nos vœux de bonheur aux nouveaux mariés



DECES



Simone CLOMESNIL

28 décembre 2012

Allain SIMIER

03 janvier 2013

Yves RIOU

27 janvier 2013

Louise LAHAYE

15 février 2013

Serge MORIN

09 mars 2013

Monique POILPRE

27 mai 2013

Emmanuel LEMOINE

22 juin 2013

Louis LEMONNIER

11 juillet 2013

Edmond TAFFLET

24 juillet 2013

Denis LECOURT

26 août 2013

Madeleine LAINE

11 septembre 2013

Daniel ROBINOT

26 Novembre 2013



U.N.C A.F.N. Section d'Évrecy
Avenay - Baron s/Odon - Esquay-Notre-Dame - Évrecy - Gavrus - Neuilly-le-Malherbe
Compte rendu d'activité des anciens combattants 2013

7 avril 2013 - Réunion de printemps des présidents de section, assemblée générale ordinaire salle François Mitterrand à Ifs, élection du conseil d'administration. Décorations et dépôt de gerbe à la stèle des Canadiens.

8 mai 2013 – Cérémonies précédées d'un petit-déjeuner à Baron-sur-Odon, cérémonie au monument aux morts avec dépôt de gerbe et discours à Esquay Notre-Dame, à Évrecy avec décoration de Marcel SABIN, à Avenay avec un vin d'honneur. Participation du conseiller général et des maires, des porte-drapeaux de l'UNC Évrecy.

9 mai 2013 - Ascension, Fête d'Évrecy. Dépôt de gerbes au monument aux morts, vin d'honneur offert par le comité des fêtes.

12 mai 2013 - 88^{ème} congrès national à la cité de la mer à Cherbourg. Cérémonie au monument aux morts avec dépôt de gerbes et discours. 300 porte-drapeaux. Clôture par un repas à la cité de la mer.

15 juin 2013 - Anniversaire du bombardement d'Évrecy, messe et dépôt de gerbe à la fosse commune et au monument aux morts.

1^{er} septembre 2013 - Méchoui des anciens combattants, salle des fêtes avec 100 convives et participation de plusieurs sections UNC AFN.

25 octobre 2013 - Hommage aux paras tués à Beyrouth en 1983, dépôt de gerbes à la stèle Claude DECAEN à Caen

26 octobre 2013 - Réunion d'automne des présidents de section, salle de quartier de Venoix, 13 avenue des Chevaliers, en présence de Jacques BOUTE, vice-président national. Distribution de timbres, calendriers, agendas, diplômes et médailles UNC et Djébel.

11 novembre 2013 - Cérémonie au monument aux morts avec dépôt de gerbe et discours, précédé d'un petit-déjeuner à Baron-sur-Odon, accompagnée des enfants de l'école, à Esquay, Notre-Dame, accompagnée de Monsieur Le Maire, à Évrecy, avec une messe suivie par toutes les sections du canton d'Évrecy; présence de Monsieur L'HERMITTE avec des élèves qui ont chanté la Marseillaise, des jeunes conseillers municipaux, de Monsieur le Maire, Henri GIRARD et de Monsieur Pierre BRY, Président de section. Cérémonie à Avenay, avec décoration de Monsieur Élie LANGEVIN de l'insigne de porte-drapeaux avec diplôme 8 ans d'ancienneté, suivie d'un vin d'honneur offert par la commune.

17 novembre 2013 - Neuilly le Malherbe. Cérémonie au monument aux Morts avec dépôt de gerbe et discours, suivie d'un vin d'honneur offert par la commune. Repas des anciens combattants à la salle des fêtes de Saint e-Honorine du Fay, 35 convives d'Évrecy y étaient présents.

30 novembre 2013 - A 11h à Amayé-sur-Orne, inauguration du square Capitaine Roger Agnès suivie d'une réception à la Mairie.

5 Décembre 2013 - Cérémonie à la stèle Claude Decaen pour les soldats morts pour la France, en Algérie, Tunisie et Maroc.

L'assemblée Générale aura lieu le Samedi 25 Janvier 2014 au centre social derrière la Mairie. La galette des Rois y sera servie.



Le Président, BRY Pierre

Cérémonie du 8 mai 2013 à AVENAY

L'Association Odon-Cote 112 en 2013

Le 14 mars 2013

Visite d'un groupe d'étudiants de la Wolverhampton University (UK), avec leur professeur d'Histoire, Matthew Lucas, venus examiner de près la Cote 112 et étudier l'Opération Jupiter de juillet 1944.



Le 2 juin 2013

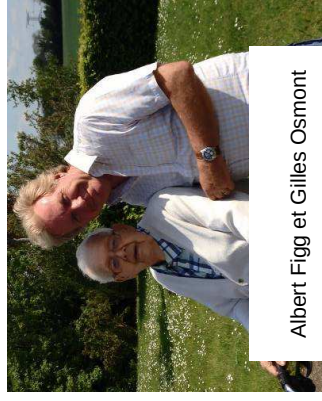
Visite d'Albert Figg, donateur du char Churchill sur la Cote 112



Albert Figg dédicaçant un capot de Jeep



Albert Figg le 6 juin, donnant des autographes



Albert Figg et Gilles Osmont

le 28 juin 2013

Visite d'un groupe de Vétérans, mené par le Major John Majendie (Somerset Light Infantry, un des régiments de la 43^{ème} Wessex) qui a combattu en juillet 1944 à l'endroit même du monument de la 43^{ème}.



John Majendie



le 21 juillet 2013

Visite de Bill Edwards, accompagné de son épouse Jean, venu déposer une gerbe sur le monument. Bill Edwards est le président de l'association des vétérans de la 43^{ème} Wessex.



Pour 2014 **Grande Cérémonie du 70^{ème} Anniversaire des Batailles de l'Odon en Juillet**

2014 verra le 70^{ème} anniversaire du Débarquement et de la libération de la Normandie. L'association Odon-Cote 112 s'inscrit dans les cérémonies liées à cet événement, et organise avec l'association des Vétérans de la 43^{ème} Wessex et Bill Edwards, une très grande cérémonie qui aura lieu normalement le **samedi 12 juillet 2014**, en présence de nombreuses autorités ; le fils cadet de la Reine d'Angleterre, le Prince Edward, qui est déjà venu aux 60^{ème} et 65^{ème} anniversaires, a été invité.

Cependant une branche de la 43^{ème} Wessex, les « Light Infantry » de John Majendie, souhaite organiser une grande cérémonie également, mais le jeudi 10 juillet...

A l'heure où j'écris ces lignes, les vétérans sont encore en pourparlers entre eux, et je ne suis pas en mesure de confirmer si la « grande cérémonie » aura lieu le 10, le 12 ou s'il y aura deux cérémonies... A suivre...

Une nouvelle note d'information sera émise dès que la date sera confirmée.

Remerciements et meilleurs vœux pour 2014

Je remercie toutes les municipalités qui m'aident à maintenir l'effort de Mémoire de la Cote 112, et tous les habitants pour leur fidèle soutien à cette cause.

Un grand merci tout spécialement aux porte-drapeaux, qui répondent toujours « présents » !

**Excellentes fêtes de fin d'année à tous ;
que 2014 soit porteuse de joie, de bonne santé
et de bonheur pour vous tous !**

Gilles Osmont

Président Odon-Cote 112

Pour m'écrire : en Mairie 14210 Esquay Notre Dame ou gilles.osmont@wanadoo.fr
Pour m'appeler : 06 07 70 67 54

L'EDITO DU PERE JEAN PARFAIT

La paroisse Saint Gerbold des Deux Vallées comprend 15 communes sur lesquelles vivent environ 4 500 familles comprenant autour de 14 000 habitants. Mentionner ces chiffres permet d'évoquer l'abondance des activités religieuses qui sont organisées pour l'ensemble de la population du territoire.

En effet, il est constaté qu'à un moment ou à un autre de leur vie, beaucoup de personnes éprouvent le besoin de se rapprocher de l'église, qui pour recevoir les sacrements, qui pour solliciter une aide quelconque .

Elles y reviennent souvent aussi pour puiser et partager auprès de la communauté la fraternité, l'espérance, l'amour et faire communion.

Voilà pourquoi la paroisse Saint-Gerbold des Deux Vallées est organisée de manière dynamique et participative pour remplir sa mission d'évangélisation.

Éveil à la foi – préparation aux baptêmes - catéchèse - préparation et célébration des mariages – accompagnement des familles en deuil – préparation et animation des offices – accueil – écoute – formation spirituelle – visites aux personnes malades – solidarité avec celles qui sont démunies.

Une multitude d'autres tâches, comme la propreté et le fleurissement des églises, la confection des crèches, la relation avec les organistes et les musiciens pour les cérémonies particulières sont autant de préoccupations à porter dans la fraternité et l'amitié.

Le Père Jean Parfait Cakpo, Curé de la paroisse anime et coordonne toutes ces équipes de laïcs (une centaine de personnes au total) qui, bénévolement, participent à l'organisation et à la réalisation de tous ces services. Leur évocation permet de signaler qu'il y a encore beaucoup de places à prendre pour les bonnes volontés qui souhaiteraient se manifester.

Deux Prêtres retraités, le Père Bernard Simon et le Père Jean Hommet, apportent une aide précieuse et appréciée à la célébration des offices et dans l'accompagnement.

Notre paroisse comporte 16 églises et 2 chapelles qui, toutes, voient chaque année, autant que faire se peut, des célébrations s'y dérouler. Ceci répond à une volonté de mise en œuvre des orientations paroissiales et diocésaines qui tentent de rendre vivants et habités tous les lieux de culte de nos communes.

Toutes les personnes en responsabilité d'activités pastorales ont le souci d'entretenir les meilleures relations avec chacune des municipalités (les référents).

Voilà pourquoi, tous les ans, les Maires et Conseillers sont invités aux vœux de la paroisse.

Pour finir, sachez que des permanences sont ouvertes pour toutes demandes, les lundis et mercredis de 10h à 12h et les vendredis de 16h à 18h.

Bonnes fêtes de fin d'année

In Christo

Père Jean Parfait Cakpo

André Boullot

VIE DU DIOCÈSE ET DE L'ÉGLISE UNIVERSELLE

Adresses utiles : Catéchèse : cate.evrecy@orange.fr

Presbytère : 1 rue d'Yverdon 14210 Evrecy : 0231736615.

Site du diocèse : [www : bayeuxlisisieux@catholique.fr](http://www.bayeuxlisisieux@catholique.fr)



Messe à AVENAY le jour de la 30^{ème} fête du pain

OMAC EVRECY ORNE - ODON

Saison culturelle 2014

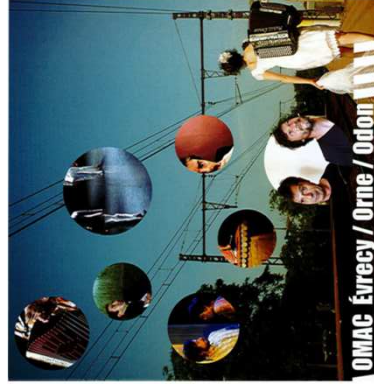
à la salle des fêtes d'Évrecy, sauf mention spéciale



L'OMAC est une association d'Organisation de Manifestations et d'Activités Culturelles « Evrecy-Orne-Odon ». Cette association, comme sept autres dans le département du Calvados, est en lien avec l'ODACC (Office Départemental d'Action Culturelle du Calvados), qui organise, depuis plus de trente ans, une saison culturelle annuelle, du spectacle vivant (théâtre, danse, musique et chant), dans les communes du milieu rural et péri-urbain).

Chaque année, l'OMAC accueille des spectacles professionnels, venant de compagnies ou de groupes de la région, de France, voire de l'étranger.

L'association est composée de bénévoles qui sont chargés d'informer les habitants de la Communauté de Communes de la saison culturelle, et d'accueillir artistes et public lors des spectacles. Après chaque spectacle, un pot est offert au public : c'est l'occasion d'y rencontrer les artistes.



Pratiquement, pour connaître le programme :
tous les ans, vous trouverez la plaquette, dans
votre boîte aux lettres, début septembre.
Des affiches sont apposées dans différents lieux
de votre commune pour les spectacles à venir.

Vous pouvez également consulter le site Internet de la Communauté de Communes Evrecy-Orne-Odon : www.evrecy-orne-odon.fr, rubrique « Actualités ».

Les prochains spectacles de la saison 2013-2014 :

- **Dimanche 2 Février**, 16h, à Evrecy : « **TU** », danse.
- **Samedi 22 Février**, 20h45, à Evrecy : « **Le string minimum** », musique et slam.
- **Samedi 22 Mars**, 20h45, à Evrecy : « **Le jour où ma mère a rencontré John Wayne, Rachid Bouali** », théâtre.
- **Samedi 12 Avril**, 20h45, à Evrecy : « **Chloé Lacan en trio** », chanson.

Pour les informations et réservations, vous pouvez vous adresser à :
Monique LELAIDIER, secrétaire à la Communauté de Communes

Tél : 02.31.73.11.98 omac-cceoo@orange.fr

Espérant vous y retrouver très prochainement,

L'équipe de l'OMAC

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES EVRECY ORNE ODON

L'année 2013 arrive bientôt à son terme et l'année 2014 s'approche à grands pas, avec des changements importants dans nos communes, syndicats et communauté de communes. Oui, 2014 sera année d'élections : municipales et intercommunales, européennes et sénatoriales. Donc, année riche en événements. Mais n'oublions pas pour autant que l'époque sera dure pour les prochains élus, anciens ou nouveaux ; n'attendons pas d'eux qu'ils fassent des merveilles avec les annonces budgétaires déjà faites : diminution très significative des dotations de l'Etat aux collectivités locales à hauteur de 1,5 milliard d'Euros en 2014 et 1,4 milliard d'Euros en 2015. L'investissement public sera donc lourdement impacté.

Notre Communauté de Communes est pourtant restée très active durant ces derniers mois.

Un petit rappel : chaque commune est représentée à la CCEO par des délégués communautaires élus au sein des conseils municipaux. Leur nombre et leur mode d'élection varieront l'année prochaine avec la réforme applicable pour les scrutins à venir. Ces délégués sont à votre disposition pour tous renseignements concernant notre collectivité. Vous pouvez également consulter le site Internet www.evrecy-orne-odon.fr mis à jour régulièrement, ou bien encore nous envoyer un mail à l'adresse suivante : cc.evrecy.orne.odon@orange.fr

Trois ou quatre bulletins d'information sont distribués chaque année dans vos foyers et à ces bulletins s'ajoutent des annonces ponctuelles, notamment sur les déchets ménagers. Un calendrier 2014 concernant les jours de collecte arrivera prochainement dans vos boîtes aux lettres: conservez-le précieusement.

Maintenant, remontons le fil de l'an 2013 ; voici les événements marquants qui l'ont jalonné :



Les Déchets Ménagers

Cette année fut celle de la mise en place effective de la redevance incitative. Bien sûr, aucun changement de cette importance ne se fait sans ajustements. 2013 a donc été l'année où combien difficile de la réorganisation de ce service, pour tenir compte des objectifs imposés par la loi Grenelle II de l'Environnement.

Nous avons rencontré plusieurs difficultés dont une de taille : celle de la distribution des bacs. Rien n'est parfait et nous réfléchissons aux améliorations possibles.

Une seconde difficulté : la facturation en une seule fois. Nous devions en cette première année, équilibrer le budget des déchets ménagers. Là encore, nous pensons pouvoir améliorer ce point et la commission y travaille.

Toutefois, une grande satisfaction : la réduction significative des déchets ultimes à incinérer.

Les membres de la commission traitant ce sujet vous remercient de votre compréhension et vont essayer, dans la mesure du possible, de vous donner satisfaction sur les points litigieux.

N'oubliez pas cependant que votre facture inclut non seulement le ramassage des poubelles noires, mais aussi celui des sacs jaunes et leur transport au centre de tri, le fonctionnement des déchetteries, le service de ramassage des verres en containers, l'incinération des déchets ultimes à l'usine de Colombelles dont la mise aux normes constante coûte une réelle fortune (2 exemples très parlants : environ 23 400 000 € pour traiter le rejet des fumées, dioxine, furane, etc. et 30 000 000 € pour la modernisation des fours, ceci sur 4 ans !)

Petite Enfance

En 2013, la construction du Centre Multi Accueil pour la petite enfance et du RAM (Relais d'Assistantes Maternelles) a suivi son cours à Évrecy. Il a été inaugurée le 21 septembre dernier, en présence de diverses personnalités. Son nom : "Les Lutins d'Orne Odon". C'est un lieu très accueillant que nos petits peuvent fréquenter jusqu'à 6 ans. Beaucoup de couleurs, de jeux, de confort. Le personnel s'y sent aussi bien que les enfants. La directrice, Madame BARRAL, vous accueillera pour tous renseignements que vous pourriez souhaiter. (Multi Accueil « Les Lutins Orne Odon » Tél: 02.31.06.60.20 - multiaccueil.lutins-orne-odon@orange.fr).

Durant cette année, la construction d'un second centre du même type, sur la commune de Maltot, a débuté et est déjà bien avancée. La fin des travaux est prévue avant l'été prochain. Ainsi, les jeunes parents de notre Communauté de Communes pourront bénéficier de deux équipements de très belle qualité.

Travaux de Voirie

Comme chaque année, la Communauté de communes engage des travaux sur nos routes communales. Pour le budget 2013, une somme de 751 000 € TTC a été prévue.

La part imputée aux communes pour les travaux annexes (trottoirs, pluvial, accessibilité, etc.) est de 241 000 € TTC. Elles bénéficient des prix intéressants de l'appel d'offres de la CCEOO.

Signalisation

Notre Communauté de Communes marque son territoire : deux totems ont récemment été installés devant les déchetteries. Le siège social a été équipé d'un panneau rappelant le nom des communes qui composent la CCEOO, et permettant l'affichage des informations consultables par le public. L'accueil "Petite Enfance" a également été doté d'une signalétique particulière représentant nos petits "Lutins" et d'un panneau mural matérialisant l'emplacement de cet équipement nouveau.



Canoë-kayak pour les écoles

Le conseil communautaire a reconduit à l'unanimité pour cette année scolaire l'activité « canoë-kayak » pour les enfants de CM1 et/ou CM2. Il est toutefois regrettable que certaines écoles ne fassent profiter à leurs élèves de l'approche de ce sport, la participation étant très modique.

Les jeunes se retrouveront donc au Val de Maizet pour cinq séances d'initiation d'une heure. Les rotations sont organisées en deux périodes, celle d'automne et une autre au printemps 2014. Cette activité a été confiée au Canoë Club de Caen-Hérouville qui assure avec son professionnalisme reconnu l'encadrement pédagogique.



Les Ecoles de Musique

Pour les parents intéressés, pensez à y inscrire vos enfants. Un large panel d'instruments est à leur disposition.

- Ecole de Musique Orne-Odon - 4, rue de l'Eglise 14210 GAVRUS. Tél 02 31 80 04 69
- Ecole de Musique LAMIDO située à VERNON
- La section "école de musique" de l'Association de loisirs de Feugerolles-Bully.

Renseignements disponibles au siège de la CCEOO.



Possibilité de randonner sur le territoire

S'offrent à vous, deux nouvelles voies de randonnées : l'itinéraire de la Vallée de la Guigne qui se termine et la "Voie Verte" au départ de Caen jusqu'à la Suisse Normande (*elle sera prolongée par la suite*). Ce nouvel itinéraire est celui de l'ancienne voie de chemin de fer. Il borde notre Communauté de Communes en longeant l'Orne dans de très beaux paysages.

***Monsieur Roger ENTFELLNER, Président, tous les membres du Conseil
Communautaire ainsi que le personnel de la CCEOO
se tiennent à votre disposition.***

Ils vous souhaitent une très belle fin d'année 2013.





École de Musique Orne-Odon



L'école de Musique Intercommunale Orne-Odon est une association de musique très vivante et active dans la Communauté de Communes. Elle permet aux enfants désireux de suivre un cursus musical sérieux de ne pas avoir à se déplacer jusqu'à Caen. Elle fonctionne grâce aux subventions de la Communauté de Communes et du Conseil Général et au prêt de locaux de cours par les communes de Gavrus, Evrecy et Amayé. Cette année encore nous avons accepté autant d'élèves que nous le pouvions en regard de nos financements. L'école de musique s'adresse aussi aux musiciens amateurs qui peuvent continuer à pratiquer la musique dans les ateliers de musique d'ensemble (musiques actuelles, ensemble de guitares) et à la chorale adulte. La chorale adulte a participé l'an dernier au Festiv'arts avec un répertoire très rythmé. Il y a eu un concert dansant à Feuguerolles-Bully, plusieurs auditions dans différentes communes de la Communauté de Communes, un concert de flûtes et piano à l'église d'Evrecy et les élèves de piano et flûte traversière ont présenté un conte musical : « la Flûte de Luna ».

Cette année encore, plusieurs grands rendez-vous sont prévus : rencontre chorale pour le Téléthon le 7 décembre avec l'ICL, une grande audition générale sur le thème de la Saint-Valentin le 15 février, un jeu musical avec participation du public le 13 avril. Vous aurez peut-être aussi l'occasion de croiser de jeunes musiciens à la fête du pain à Avenay et l'un de nos professeurs, Eric Flumian, se produira en concert avec d'autres musiciens dans le courant du printemps.

Certains de nos professeurs interviennent aussi dans les écoles élémentaires de la Communauté de Communes, pour des projets musicaux en collaboration avec les professeurs. Cette année, comme l'an dernier, l'école d'Avenay bénéficiera de ces interventions.

Pour de plus amples informations au sujet du fonctionnement de l'école ou des événements au programme vous pouvez consulter le site : <http://ecoledemusiqueorneodon.wordpress.com>

Bon à savoir : les inscriptions ont lieu principalement en juin, là aussi pensez à consulter le site pour avoir les dates exactes.

Ecole de Musique Orne-Odon

4 rue de l'Eglise, 14210 Gavrus

02-31-80-04-69 / 07-86-53-31-21

ecoledemusique-orneodon@orange.fr



IMS AVENAY



CHORALE CANT'AMAY



Notre association qui perdure depuis 1979, se réjouit de toujours compter une cinquantaine de membres.

Ces choristes, venant en partie des villages proches d'Amayé sur Orne, tels certains fidèles d'Avenay, travaillent des chants variés et de toutes époques. Nul doute qu'ils apprécient les bienfaits que procure le chant, pratiqué avec sérieux et bonne humeur.

En 2013, nous avons réussi à trouver un bel équilibre, entre les voix masculines et féminines. Malheureusement cette année sera plus difficile pour notre groupe. Plusieurs raisons à cela : les problèmes de voix de notre chef de chœur, l'absence pour maladie de son adjointe, et enfin le départ de deux basses solides, faute d'avoir pu modifier en juin le planning des salles disponibles pour les répétitions.

Des modifications importantes sont donc à prévoir.

En attendant, nous continuons à répéter le mercredi soir de 20h30 à 22h00, à la Maison des Tilleuls.

La cotisation annuelle reste inchangée depuis plusieurs années, elle est de 20 €.

Pour l'année 2013 :

- Dans le cadre de Festiv'Arts, concert le 2 juin à Vieux.
- Fête de la musique, le 21 juin à Évrecy.
- Le 9 juillet, collaboration de la chorale Cant'Amay, dans le cadre du festival Polyfolia.

Nous avons terminé l'année 2013, par le traditionnel concert de Noël, le samedi 14 décembre, à 20h30, à l'église d'Amayé sur Orne.



La Présidente,
Nadine Boilay



Comité des Fêtes et Loisirs d'AVENAY

L'exercice 2012-2013 s'est caractérisé par l'évènement le plus important de l'année -le 30^{ème} concours interrégional du pain en juin- par des difficultés à reconstituer le bureau du comité des fêtes en octobre, mais aussi par toutes les autres activités qui ont connu un très grand succès, telles que la location de la salle des fêtes, la foire aux greniers, la soirée à thème, le téléthon, le concours de belote au profit de l'école, l'exposition artistique, la randonnée pédestre et la course de la Guigne en partenariat avec Christian FLEURY et Denis BELLOU.

Pour le seul exercice 2012-2013, le comité des fêtes a collecté et redistribué 8 712 € sous forme de dons ou de subventions pour :

Don au Téléthon

Noël des enfants des écoles

Illumination de la commune à Noël

Distribution des colis aux aînés à Noël

Don à la coopérative de l'école

Repas des aînés

Subvention au club Culture Loisirs Accueil pour sa contribution à la fête du pain (fabrication des fleurs et guirlandes)

Le bénéfice de la course de la Guigne au profit de l'association AFPEC.

Le Comité des fêtes remercie tous les bénévoles qui ont contribué au fonctionnement des diverses activités et par voie de conséquence à son résultat et en particulier les bénévoles des autres communes qui aident le comité et le dynamisent. Leur implication dans le mouvement généreux envers les autres est d'autant plus méritoire que le bénéfice ne profite qu'aux seuls habitants de la commune d'Avenay.

En clair, nous regrettons sincèrement le peu de participation des habitants de la commune d'Avenay.

Nous en voulons pour preuve les difficultés que nous avons rencontrées le 11 octobre et le 15 novembre 2013, lors des assemblées générales, pour reconstituer le bureau du comité qui une fois encore a dû recourir à des compétences extérieures à la commune.

Le comité des fêtes date officiellement de 1967, s'essouffle un peu et il est temps qu'il s'entoure de forces nouvelles qui reposeraient sur les habitants du village puisque la totalité des bienfaits leur revient.

**Le comité des fêtes vous souhaite à toutes et tous
de bonnes fêtes de fin d'année et rendez vous en 2014.**

**Le Président du Comité des fêtes
Jean-Louis QUILLOT**

Comité des Fêtes et Loisirs d'AVENAY



Nous vous rappelons pour mémoire les nombreuses activités du comité des fêtes qui, tout au long de l'année, anime la commune : **Noël des enfants, décorations de Noël, belote au profit de l'école, repas des aînés, exposition artistique, randonnée pédestre, foire aux greniers, soirée à thème, participation au téléthon, distribution de colis aux aînés, sans oublier notre concours interrégional du pain et la fête du pain qui suit.**

Notre fête du pain fêtera en 2014 ses 31 ans d'existence.

Votre présence et votre participation sont donc particulièrement importantes pour que nous puissions **prévoir tous ensemble les animations et projets à développer pour cette occasion.**

Si vous avez des idées sur le sujet, n'hésitez pas à venir aux réunions publiques pour nous présenter vos suggestions.

Les membres du comité dont la liste suit sont à votre disposition pour vous renseigner. N'hésitez pas à les interroger ou à contacter le président ou les vice-présidents pour toute information :

CONSTITUTION DU BUREAU ANNEE 2013-2014

Président	Mr JEAN LOUIS QUILLOT (02.31.80.61.51) a2csf@wanadoo.fr
Vice-présidents	Mme Monique GOMONT (02.31.96.08.16) monique.gomont@wanadoo.fr M. Patrick LEBOUCHER (02.31.80.45.30) patlebou@orange.fr
Secrétaire	Mme Isabelle MARGUERITE
Secrétaire adjoint	M. Philippe MARGUERITE
Trésorier	Mme Céline MARGUERITE
Trésorier adjoint	Mme Jane OLLIER

Liste des membres

Yannicke LEBOUCHER	Robert BAZIN
Caroline BELLOU	Pierre BRUSTIER
Doris ROUXEL	Patrick FOURMOND
Madeleine BAZIN	Gérard BIGNON
Magali BERNARD	Francis TREMPU
Claudie GENESLAY	Bernard PUPIN
Chantal BIGNON	Elie LANGEVIN
Cécile BENHADJI	Joël REIGNER
Geneviève GOURDELIER	Gérard GENESLAY
Coraline DAMOISEAU	Yves GOURDELIER





Comité des Fêtes et Loisirs d'AVENAY

Manifestations prévues en 2014



<u>MANIFESTATIONS</u>	<u>Date manifestations*</u>	<u>Date réunions (*)</u>
Repas des boulangers	A définir	
Pose des guirlandes de Noël	30/11/2013	
Participation au téléthon	7 et 8 /12/2013	
Noël des écoles	17/12/2013	
Colis de Noël aux aînés	21/12/2013	
Saint Sylvestre (conjointement avec club inter-âge de VIEUX)	31/12/2013	
Dépose des guirlandes	04/01/2014	
Galette des rois (Préparation concours belote+rando)		10/01/2014
Randonnée Pédestre avec ICL (départ mairie de Baron)	16/02/2014	
Préparation repas des aînés		07/02/2014
Concours de belote au profit de l'école (après midi)	23/02/2014	
Réunion concours du pain – réunion publique		07/03/2014
Repas des anciens	16/03/2014	
Exposition artistique	Pour mémoire	
Réunion concours du pain – réunion publique		11/04/2014
Réunion concours du pain – réunion publique		23/05/2014
Course de la Guigne	01/06/2014	
La Rochambelle	14/06/2014	
Concours du pain Fête du pain	21/06/2014 22/06/2014	
Bilan de la kermesse – repas des bénévoles		05/07/2014
Réunion préparation foire aux greniers		22/08/2014
Foire aux greniers du comité (s/réserve date ball trap)	07/09/2014	
Réunion préparation soirée à thème		19/09/2014
Soirée à thème	06/10/2014	
Assemblée générale		10/10/2014

INSCRIPTION ROCHAMBELLE 2014 du SAMEDI 14 juin 2014 à 19 heures
Eléments à communiquer pour nous permettre de faire une inscription groupée
***toutes les rubriques marquées du symbole * doivent être remplies sous peine de nullité**
REPLIR UNE FICHE PAR PERSONNE

***NOM** _____

***PRENOM** _____

***DATE DE NAISSANCE** / / Joindre l'autorisation parentale signée pour les enfants mineurs.

ADRESSE

***Rue** _____

***Code postal** _____

***Ville** _____

***Nationalité** _____

***Téléphone** _____

***Adresse mail** _____ (si vous n'avez pas d'adresse mail merci de l'indiquer)

Si licence : type de licence _____

N° Licence _____ **Club d'origine** _____

Personne à contacter en cas d'urgence :

***Nom** _____

***Téléphone** _____

***Comment avez connu la ROCHAMBELLE :** _____

Inscription (rayer la formule non retenue)

***En courant (si vous souhaitez être classée il faudra fournir un certificat médical)**

***En marchant**

Taille de tee-shirt souhaitée : S L XL XXL

Prendrez-vous le bus à AVENAY A/R CAEN ? OUI NON
(si oui joindre votre règlement)

***Si non prendrez-vous les navettes mises à disposition par la ville de CAEN pour le retour entre arrivée et mémorial ?** OUI NON

Participerez-vous au repas organisé à AVENAY après la Rochambelle (prix approximatif entre 5 et 8 euros selon le nombre de participants final) OUI NON

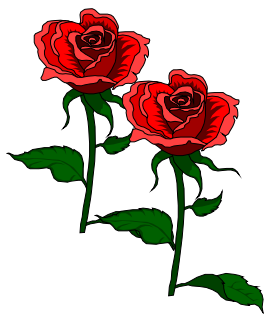
COUPON D'INSCRIPTION à adresser à Monique GOMONT 2 route d'ESQUAY NOTRE-DAME
14210 AVENAY (monique.gomont@wanadoo.fr)

Accompagné du ou des règlements correspondants (faire impérativement deux chèques séparés)

Pour la participation à la ROCHAMBELLE : un chèque de 14 euros établi au nom du comité des fêtes et loisirs d'Avenay

Pour le bus : un chèque de 6 euros établi au nom du comité des fêtes et loisirs d'Avenay.

(Attention : les chèques pour le bus ne pourront pas être remboursés une fois que le bus sera réservé si finalement vous n'utilisez pas ce moyen de transport).



Fleurissement d'Avenay et Concours des Maisons Fleuries et Paysagées

Cette année, la tournée estivale fut une belle promenade pour les membres du jury. De rue en rue, nous avons pu découvrir et contempler le travail de tous. Chez certains nous avons admiré de véritables petits bijoux, nous avons découvert des massifs somptueux, des floraisons radieuses. Vous avez su enrichir notre visuel quotidien et donner du dynamisme à notre village. Nous devons reconnaître que ce fut difficile de faire un choix, plusieurs critères de notation étaient nécessaires et qu'il a été très difficile de départager nos heureux gagnants. Cette année, au titre du fleurissement, 15 maisons ont été retenues et 5 pour le concours des habitations paysagées.

Le 23 novembre dernier, le comité a procédé à la remise des lots. Cette cérémonie récompense nos lauréats qui, en fleurissant leur maison, leur jardin, leur balcon et leur commune, contribuent à l'embellissement de notre village. Cette remise des prix s'est terminée par le pot de l'amitié.

Lauréats du concours de MAISONS FLEURIES			Lauréats du concours de MAISONS PAYSAGÉES		
1er prix	M. Mme TREMPU	Rue de la Mare	1er prix	M. Mme CAILLARD	Rue St Loup
2ème prix	M. Mme FREMONT	La Coquerie	2ème prix	M. Mme FOURMOND	Route d'Esquay
3ème prix	M. Mme BIGNON	Rue du 4 août	3ème prix	M. Mme LEBAUDY	Rue du 4 août
4ème prix	M. Mme BILLARD	Rue de l'École			
5ème prix	M. Mme LUNEL	Rue de l'Église			

Un grand bravo à tous les lauréats ; par votre dynamisme, votre créativité, vous contribuez non seulement à l'amélioration du cadre de vie, mais vous mettez également notre village d'AVENAY en valeur.

Un grand merci aux membres du jury, à toute l'équipe du comité de fleurissement pour sa contribution et sa bonne humeur.

**Le comité de fleurissement vous souhaite à toutes et tous
de bonnes fêtes de fin d'année et rendez vous en 2014.**



Pour le Comité de Fleurissement
Philippe Marguerite

Maisons fleuries : remise des prix aux lauréats

ASSOCIATION LOISIRS CULTURE ACCUEIL d'AVENAY

Réunion jeux : le 2ème jeudi de chaque mois, de 14h30 à 18h00, salle des fêtes d'AVENAY. On vient quand on veut sans être inscrit !

Gym Douce : tous les lundis, de 15h à 16h, salle des fêtes d'AVENAY, sauf vacances scolaires

Gym dynamique : tous les mardis, de 17h30 à 18h30, salle des fêtes d'Avenay. La 1^{ère} séance d'essai gratuite pour l'une ou l'autre.

Retour sur l'année 2013

L'année 2013 s'est caractérisée entre autres par un franc succès des activités « gymnastique » avec plus de 12 licenciés pour chacune des deux sections « gym douce », le lundi de 15h à 16h et « gym dynamique », le mardi de 17h40 à 18h40.

Il y a de la place, on peut s'inscrire toute l'année et la première séance est toujours gratuite. Un clin d'œil est adressé à notre animatrice Françoise MUSSO qui m'a confié que la section d'Avenay entrait dans sa 20^{ème} année consécutive. Merci à elle pour son dynamisme reconnu par toutes et par tous.

Un grand regret pas assez de candidats pour la formation « les gestes qui sauvent », avec 5 inscrits. Cette formation sera reconduite en 2014.

Le clou de l'année 2013 a été sans aucun doute la journée de l'ARMADA au Pays de Caux le 16 juin: avec 27 participants nous avons presque rempli le bus.

Néanmoins les autres activités n'ont pour autant pas démerité.

Janvier - L'assemblée générale avec la galette des rois

L'animation surprise de Chantal BIGNON et Sandrine LEMONNIER stagiaires de l'animation du centre de formation de Maltot.

Février - Le traditionnel LOTO

Avec beaucoup de lots intéressants qui ont été gagnés et une bonne participation.

Mars - 10^{ème} festival du cirque de Montilly sur Noireau.

Peu de participants du Club mais un vrai beau spectacle digne de Patrick Sébastien ou de Monte-Carlo mais franchement plus accessible dans tous les sens du terme.

Vraiment les clowns ça fait toujours rire, les jeunes et les moins jeunes.

Mars (suite) - Repas des anciens

Offert par le comité des fêtes d'Avenay ; une ambiance chaude et chaleureuse qui depuis tant d'années ne se dément pas.

L'animation particulière de Marlène BLOUIN et Emilio ORTIZ a été appréciée de tous sans oublier le délicieux repas concocté par Patrick DANET qui sait si bien gâter nos babines. Encore une bonne journée dont on ne se lasse pas.

Mars - Théâtre à Avenay

Avec la troupe « la Lanterne » de Falaise BUSARD ET COMPAGNIE ou le BAL DES VAUTOURS. Pièce de Stanislas ROUSSEL, l'auteur était présent dans la salle avec les 64 spectateurs. Un Vaudeville comme à la télévision. Une soirée théâtre qui sera renouvelée en 2014.

Avril - participation à la préparation de la fête du pain

Cinq après-midi à dix personnes pour réaliser **les guirlandes de la fête du pain** (décorations entre autres du chapiteau). Merci à la vice-présidente Danièle BARBOT pour son organisation dans cette démarche Ô combien importante, à l'équipe de l'ADMR qui nous accompagne dans cette démarche et aux participantes des autres communes qui se reconnaitront au passage.

Mai - Randonnée pédestre désormais traditionnelle de TESSEL

14 participants, grands marcheurs, marcheurs, non marcheurs, tous se retrouvent à midi autour d'un repas animé par les membres de l'association « âge d'or club » qui nous reçoit sur place chaque année, pour cette action. Un moment d'intense convivialité avec les autres clubs de la région à ne pas manquer l'année prochaine.

Juin - L'ARMADA en Pays de Caux

27 participants, un repas champêtre au bord de la Seine et une vue sans égale sur le défilé des vieux gréements que nous pouvions voir sans nous lever et à l'abri des petits caprices de la météo de cette belle journée.

30^{ème} concours interrégional du pain

Pour les boulangers le samedi et le dimanche fête du pain. Bonne participation du Club au stand des gâteaux et des crêpes. Une activité, un savoir-faire qui reçoivent toujours beaucoup de succès, qui concurrence les glaces quel que soit le temps.

Septembre - Repas de rentrée à CLECY « au fil de l'eau »

14 participants bien que la saison pleine soit achevée, les patrons nous ont agréablement reçus et retenus longtemps après un trop copieux repas au dire de certaines et certains. Nous ne pouvions plus nous quitter. Pour certains un pédalo mis à disposition, cinq personnes sont parties jusqu'au viaduc. Pour les autres des tables sur la terrasse au bord de l'eau que le soleil baignait de ses rayons et des cartes pour la belote faisaient le reste.

C'est bien parce que la nuit risquait de nous bloquer là, que nous sommes partis à regret.

Décembre - Repas de fin d'année

Ce repas fort convivial s'est tenu le 18 décembre.

Une année bien remplie pleine de surprises et d'activités qu'il nous faut remanier sans cesse.

Un mot de remerciement pour les membres du Conseil d'Administration qui répondent toujours présents et en nombre suffisant pour faire avancer les choses en temps et en heure.

Les perspectives d'avenir de l'année 2014 :

- Projet d'ouverture d'une bibliothèque
- Spectacle
- Voyage
- Animation

**Nous vous souhaitons à toutes et à tous,
de belles et joyeuses fêtes de fin d'année
et une très bonne année 2014.**

Qu'elle preserve votre santé et vous apporte sérénité et bonheur.

Le président
Jean-Louis QUILLOT



PREVISIONNEL DES MANIFESTATIONS 2014

Il est demandé à tous les adhérents et amis du Club de communiquer leur mail à **JL QUILLOT** au 02 31 80 61 51 ou **a2csf@wanadoo.fr**

Gym Douce : tous les lundi : de 15h à 16 h salle des fêtes d'Avenay sauf vacances scolaires
ou **Gym dynamique** : tous les mardi de 17h40 à 18h40 à la salle des fêtes d'Avenay.

Réunion jeux : le 2^{ème} jeudi de chaque mois, de 14h00 à 18 h salle des fêtes d'Avenay.

	DATE	MANIFESTATIONS
Janvier	23/01/2014 – 14h30	A.G. + galette des rois
	29/01/2014 à 15h00	Renouvellement des adhésions Concert du nouvel an "Valses de Vienne" (au Zénith de Caen)
Février	06/02/2014 à 14h	Loto
	27/02/2014 à 14h30	Conseil d'administration
Mars	09/03/2014	Festival du cirque à Montilly sur Noireau
	13/03/14	Réunion jeux du club
	16/03/14	Repas des aînés
	22/03/14	Théâtre à Avenay la troupe "La Lanterne" tailleur pour dame
	30/03/2014 à 14h	Ballet National de Pologne (au Zénith de Caen)
Avril	10/04/2014 à 14h30	Réunion jeux du club
	03 et 17/04/2014 à 14h30	Préparation fleurs et guirlandes pour la fête du pain
Mai	08/05/14	Réunion jeux du club
	11/05/14	11èmes florales de Nantes
	13/05/14	Randonnée pédestre à TESSEL
Juin	12/06/2014	Réunion jeux du club
	21 et 22/06/2014	Fête du pain - Kermesse
	juin	Voyage
Juillet		
Août		
Septembre	08 et 09 /09/2014	Rentrée gymnastique
	11/09/2014	Réunion jeux du club
	13/09/2014	Repas de rentrée au casino de Ouistreham
Octobre	02/10/2014	Conseil d'administration
	04/10/14	Soirée moules frites
	09/10/2014 à 14h	Réunion jeux du club
Novembre	08/11/2014	Théâtre à Avenay "les gais lurons de Cheux"
	13/11/2014	Réunion jeux du club
	novembre ?	Spectacle
Décembre	04/12/2014	Conseil d'administration
	11/12/2014	Réunion jeux du club
	14/12/2014	Repas de fin d'année

1) le présent calendrier est susceptible d'être modifié en cours d'année

2) des réunions supplémentaires pourront être programmées en cas de besoin



Le mot des délégués des parents d'Elèves

Nous souhaitons la bienvenue à toutes les nouvelles familles ainsi qu'aux 2 nouvelles déléguées de parents, Mesdames Chéreau et Clément.

Cette année 2013/14 sera une année riche en activités :
Partenariat avec l'école de musique, Piscine, Canoë...

D'autre part, nous avons participé à notre premier conseil d'école qui s'est déroulé le 7/11/13.
Le bilan de la rentrée est plutôt positif dans sa globalité, sinon que nous avons perdu une classe.

En revanche deux problèmes essentiels ont généré des débats :

1) La mise en place des nouveaux rythmes scolaires dans le cadre de la réforme V.Peillon

A la rentrée prochaine 2014/15, l'école d'Avenay va devoir s'inscrire dans le cadre de cette réforme.
La question de fond est l'organisation hebdomadaire de la semaine de 4 jours et demi.

En lien avec le sondage, la majorité des parents a choisi le mercredi matin.

Quant au choix du créneau attribué aux activités péri-scolaires, il serait de 15h45 à 16h30 les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

Ce créneau pourra certainement évoluer du fait que nous ne connaissons pas actuellement la teneur de ces activités.

Dans le cas où la mise en place de ces activités s'avérerait impossible pour des raisons financières ou/et humaines, il sera bien sûr proposé une garderie en compensation.

2) La réouverture de la 4ème classe

A la rentrée prochaine les effectifs seront au nombre de 78 élèves. Selon les dires de M. Artoux, inspecteur de la circonscription, 80 élèves suffiraient à la réouverture de cette classe. Ce qui est une bonne nouvelle. Nous comptons sur vous et votre fidélité à notre école.

Par ailleurs notre prochain conseil d'école se déroulera le mardi 11/02/14 à 18h30.

N'hésitez pas à nous joindre.

Vanessa Goupillot : papillonlucaslola@hotmail.fr

Severine Clément : dszora@aol.com

Severine Chéreau : chereau.severine@orange.fr

Hubert lavatine : hubert.lavatine@orange.fr

Fabrice Paris : fabrice.paris@club-internet.fr

Les délégués





APE d'AVENAY

Après une année de transition, l'APE d'Avenay a repris son activité doucement avec des actions simples :

La vente de gâteaux et de crêpes tous les premiers jeudis de chaque mois.

Les parents de la classe de Caroline MARCHAND se sont mobilisés les premiers en préparant et en vendant des gâteaux et des crêpes aux enfants de l'école et aux parents après la classe.

Devant le succès rencontré, et afin de créer un moment de convivialité dans le village, nous avons souhaité que la prochaine vente soit étendue à toutes les personnes de la commune. Aussi, nous sollicitons les parents pour faire passer l'information.

Le calendrier des ventes est le suivant :

- Jeudi 05 décembre 2013,
- Jeudi 09 janvier 2014,
- Jeudi 06 février 2014,
- Jeudi 03 avril 2014,
- Jeudi 05 mai 2014,
- Jeudi 05 juin 2014,
- Jeudi 03 juillet 2014

Pour Noël : un « loto chocolat »

Action qui a mobilisé tous les élèves de l'école. Là aussi, c'est un véritable succès grâce aux gourmands.

D'autres actions sont en préparation à l'occasion de la « fête des rois » et de la « fête des mères ».

Nous rappelons à tous les parents que nous sommes ouverts à toutes les propositions d'action ayant pour objectif le financement des activités pédagogiques de l'école en mettant un peu d'animation dans notre village. Il faut enfin remercier les partenaires que nous sollicitons régulièrement, sans lesquels les actions ne pourraient aboutir.

L'équipe de l'APE

Le mot de l'école d'AVENAY

Voici quelques temps forts de l'année 2013 à l'école d'Avenay :

Toutes les classes ont travaillé pendant l'année scolaire 2012-2013 autour du thème de **l'eau**.



**Les Petites et Moyennes Sections
ont pris le bateau pour aller de Caen à Ouistreham**



**Les Grandes Sections et les CP ont pêché
pendant le festival de l'eau
et sont allés visiter l'aquarium de Trouville**



Les CE1, CE2, CM1 et CM2 sont allés découvrir Port-en-Bessin (la criée et le chantier naval) et l'estuaire de l'Orne à Sallenelles





Les CM1-CM2 ont effectué
5 séances de kayak, sur
l'Orne, au Val de Maizet



Le spectacle de fin d'année réunissait chant, danse
et musique,... toujours sur le thème de l'eau.



Les PS-MS ont également jardiné dans le jardin de l'école
et sont allés voir un spectacle : Maître Renart à l'espace
Tandem



La matinée costumée



Les GS-CP et les CE1-CE2
ont pratiqué le judo



Depuis la rentrée 2013-2014, l'école d'Avenay se compose de 3 classes : Mme Marchand a les Petites et Moyennes Sections, Mr Bavard les Grandes Sections, les CP et les CE1 et Mme HEISSAT les CE2, CM1 et CM2.

Mme Sénécal est ATSEM dans la classe des PS-MS.

Mme Desclos est responsable de la cantine et de la garderie, Mme Toutain s'occupe de la cantine, du ménage ainsi que de l'aide aux devoirs et Mme Leroy est également présente sur le temps de la cantine.

Cette année, les trois classes travaillent sur le thème des **contes**.



**Les PS, MS, GS, CP et CE1 sont allés passer une matinée
à la forêt de Grimbosq**

Au mois de décembre, grâce au comité des fêtes d'Avenay, les PS-MS-GS ont vu le spectacle : le fil à l'espace Tandem ; les GS, CP, CE1 ont vu Loulou au cinéma tandis que les CE2-CM1-CM2 ont vu La Belle et la Bête de Cocteau.

Les CE2-CM1-CM2 se sont également rendus au théâtre des cordes pour y voir Queue de Poissonne et à l'espace Jean Vilar pour y découvrir le spectacle Cuisses de grenouille.

Un **marché de Noël** préparé par les enfants et une **soirée de Noël** auront également marqué ce mois festif.

Toute l'équipe de l'école vous souhaite une très bonne année 2014 !!



Le comité d'organisation

LA COURSE DE LA GUIGNE

La course de la Guigne verra le 1^{er} juin 2014, sa 7^{ème} édition. Nous tenons à remercier le comité des fêtes d'AVENAY et tous les bénévoles pour leur soutien.

L'année 2013 a été marquée par une forte hausse de participants et la présence d'un groupe de musique qui est venu jouer bénévolement. Nous avons instauré la possibilité de se restaurer sur place ce qui permet de se quitter sympathiquement et d'échanger des idées sur des modifications susceptibles d'être mises en place.

Nous avons eu le plaisir d'accueillir Laurence et Joël Reigner ainsi que Denis Bellou au sein de l'équipe organisatrice.

Nous espérons encore faire mieux l'année prochaine. L'envie est grandissante d'améliorer certains points de la course et de la faire évoluer mais nous savons tous que nous ne pouvons y arriver seul. Pour cela, nous comptons sur vous, amis bénévoles, car sans vous RIEN n'est possible. Nous remercions la municipalité d'AVENAY et l'ensemble des sponsors qui nous ont fait confiance et nous ont apporté soutien et aide financière ou matérielle.

Nous vous rappelons que l'intégralité des bénéfices est reversée à l'AFPEC.

Bonnes fêtes



Les gagnants et les organisateurs



L'équipe de la course de la Guigne

Les concurrents sur la ligne de départ





ASSOCIATION INTER CULTURE LOISIRS VAL ORNE AJON

Activités ICL 2013

Le **Samedi 19 Janvier** le **Théâtre du Fay** a eu le plaisir de nous présenter sa dernière réalisation : « Pause Caddie », une pièce de Jean-Charles Gaillard, au profit du Téléthon, dans la salle des fêtes de Ste Honorine du Fay. Les spectateurs ont beaucoup apprécié l'interprétation des artistes dans de nombreuses situations cocasses.

Le **Dimanche 27 Janvier** après-midi, nous avons proposé **un jeu de loto** dans la salle des fêtes d'Amayé. Une centaine de participants étaient présents. Quelques chanceux ont pu remporter les nombreux lots pour adultes et enfants exposés sur l'estrade. A l'entracte gâteaux et boissons ont permis à tous de se retrouver dans la bonne humeur.

Un séjour de neige pour adultes a été organisé du **23 au 30 Mars** au village vacances de Val-Cenis Lanslevillard. Une quarantaine de personnes y ont participé. A leur retour elles étaient enchantées, prêtes à renouveler l'expérience l'année prochaine.

Dans le **cadre du jumelage**, nous avons reçu nos amis allemands durant le **week-end de l'Ascension**. Cette année, un peu particulière, est marquée par le 50^{ème} anniversaire de la signature du Traité de l'Élysée qui a scellé la réconciliation entre la France et la République Fédérale d'Allemagne. Nous avons ainsi fêté cet événement avec l'aide des différentes municipalités et la participation de quelques enfants des écoles de nos 3 communes : Avenay, Amayé et Sainte Honorine. Des chants ont été assurés par la chorale « Courant d'air » ainsi que par les enfants des écoles, suivis d'un lâcher de ballons. Un apéritif a permis à tous de partager un moment convivial.

Chaque mois nos randonnées rencontrent le même succès. **La grande randonnée** qui va conclure les activités de l'année s'est déroulée le **dimanche 7 Juillet**.

Notre **grande promenade annuelle**, le **dimanche 25 Août 2013**, nous a permis de découvrir les Alpes Mancelles au départ de Saint-Céneri le Gerei. A notre arrivée nous avons visité des jardins de la Mansonnière, le repas du soir a eu lieu dans un gîte à Saint-Léonard des bois. Le temps clément nous a permis de profiter pleinement de cette journée.

Le **22 Novembre** nous avons fêté comme chaque année l'arrivée du **Beaujolais nouveau** dans la salle de Ste Honorine du Fay.

Nous avons participé au **Téléthon** des **7 et 8 Décembre 2013** avec de nombreuses activités. Nous vous y avons retrouvés nombreux, merci !

Nous vous souhaitons à tous de bonnes fêtes de fin d'année !



Le Groupement d'économie solidaire de la BAC, BACER, I.2.B à votre service !



BAC – BACER – I.2.B
Route de Torigni
14240 CAUMONT-L'EVENTE
02.31.77.34.67 Fax 02.31.77.08.42
e-mail : i2b.bacprebocage@wanadoo.fr
SITES : www.bac-prebocage.com -
www.i2b-interim.com

Nos structures d'insertion par l'activité économique ont pour objet **d'aider les personnes sans emploi à retrouver du travail par des missions** plus ou moins longues auprès des particuliers, des collectivités, ou des entreprises.

DEMANDEURS d'EMPLOI, que peuvent faire pour vous nos structures ?

Nos structures vous proposent des **missions de travail** ou **propositions d'emploi**, avec pour y arriver :

- un accompagnement social et professionnel pour vous aider à régler des problèmes éventuels de santé, de logement, de formation, d'endettement ou tout autre frein à l'emploi,
- des conseils dans les démarches administratives (Pôle Emploi, Assedic, Caf, ...),
- des informations sur vos droits,
- un service de location de cyclomoteurs et voiture pour faciliter vos déplacements.

N'attendez plus, ne restez plus seul, venez vous inscrire !

PARTICULIER, COLLECTIVITE, ENTREPRISE, que pouvez-vous faire ?

La précarité sociale et professionnelle nous concerne tous. Ensemble, nous pouvons agir.

Particulier, vous souhaitez vous débarrasser de mobilier, de linge de maison, ou encore de vêtements ?

Vous avez besoin d'un coup de main ... (même pour une heure ou deux) ?

- Jardinage,
- Travaux ménagers, bricolage,
- Manutention,
- Livraison de courses,
- Promenades, garde d'enfants, ...

Entreprise, artisan, commerçant, exploitant agricole, association, collectivité, vous avez un surcroît de travail, un salarié à remplacer, un chantier à réaliser ?

N'hésitez pas, faites appel à la BAC/BACER/I2B ! Nous aurons une solution à vous proposer.

Simplification administrative (vous n'avez aucune déclaration à faire, nous nous occupons de toutes les démarches administratives) et pour les particuliers : **réduction d'impôt** (l'emploi de personnel pour certaines des missions que nous proposons ouvre droit à réduction d'impôt ; renseignez-vous auprès de nous).

L'INSERTION PAR LES CHIFFRES -

A fin 2012, la BAC, c'est : 159 salariés, 32.500 heures de mise à disposition et 50 personnes sorties en CDI, CDD ou formation, **la BACER, c'est :** 83 personnes entrées en 2012 et 29 personnes sorties en CDI, CDD ou formation **et I.2.B, c'est :** 130 personnes en mission de travail, 42 420 heures de missions et 52 personnes sorties en CDI, CDD ou formation.

En 2012, les structures ont totalisé 105 emplois temps plein.



Agir ensemble pour l'emploi

**Association des Familles Actives Pour l'Emploi
7 ter rue du Dorset 14930 MALTOT
Tel/Fax : 02 31 26 98 17**

Au Service de Toutes Personnes en Recherche d'Emploi ou de Conseils

Association qui regroupe les communes de :

Amayé/Orne, Avenay, Esquay Notre Dame, Eterville, Maizet, Maltot, Feuguerolles-Bully, Vieux.

Sa Nature :

Association Familiale Intercommunale à But Social, soutenue et subventionnée par votre Commune.

Son But :

Procurer un soutien moral, d'écoute et de dialogue, un appui technique (aide personnalisée au C.V. et aux techniques de recherche d'emploi...).

Action :

Grâce à un réseau important, nous parvenons à mettre directement en relation les demandeurs d'emploi avec des employeurs

Qui sommes-nous ?

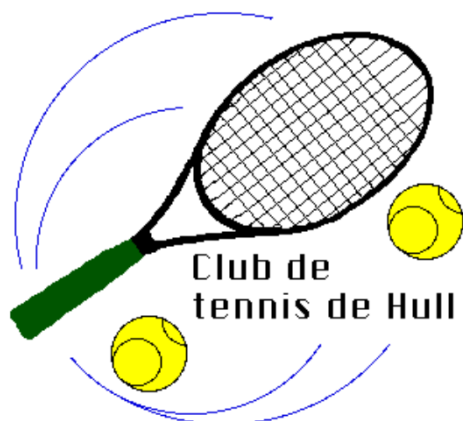
Un groupe de bénévoles au service de toutes les personnes cherchant conseils, orientation ou emploi.

Ceci en toute gratuité, en parfaite discrétion et ... c'est efficace ! ...

LES PERMANENCES

**1^{er} samedi et 3^{ème} samedi du mois, de 10h30 à 12h00 (à coté de la Poste de Maltot)
ou sur rendez-vous du lundi au vendredi**

Téléphone pour les rendez-vous ou pour tous renseignements
Didier VAILLARD 02 31 26 91 45



LE TENNIS CLUB D'AVENAY

Les Tarifs pour la nouvelle saison tennistique du **01/09/2013 au 31/08/2014** sont :

- * Adultes : **20 euros**
- * Enfants moins de 12 ans : **gratuit** (*présence d'un adulte*)
- * Jeunes plus de 12 ans et étudiants : **15 euros**
- * Visiteurs : **30 euros**
- * Clé du court : **3 euros**

La mairie et le club déclinent toutes responsabilités en cas d'accidents sur le terrain de tennis. Les personnes doivent posséder une assurance personnelle pour la pratique de ce sport.

Dans l'attente de vous voir,

**L'équipe du Tennis vous souhaite à toutes et tous futurs adhérents
de joyeuses fêtes de fin d'année.**

Pour tous renseignements :

contactez Jean-Louis GABRIEL, responsable du Tennis d'AVENAY

Coordonnées :

M GABRIEL Jean-Louis
2 rue de la Mare
14210 AVENAY
Tél : 02-31-08-04-24

SOCIETE DE CHASSE « SAINT-LOUP » D'AVENAY



Photo d'archives : ball trap 2012



L'assemblée générale s'est tenue le 5 septembre dernier. A cette occasion, Monsieur Jean-Jacques BIARD nous a déclaré se retirer du bureau et ne plus vouloir s'occuper du ball-trap. Monsieur Christophe LEROY nous déclare qu'il quitte la société de chasse. Ces démissions sont acceptées par l'ensemble des adhérents.

La composition du nouveau bureau est la suivante :

Président	Gérard LEMOINE
Vice-président	Jean-Louis DEBEAUPTE
Trésorier	Jacky REGNAULT
Secrétaire	Denis CLEMENT

Membres actifs : Jean CLEMENT, Florent DAMOISEAU, David LEROY, Franck LEROY, Bruno MALICKI, Didier POULAIN, Benoit POULAIN, Jean-Jacques BIARD.

Nos piégeurs agraineurs se sont encore distingués puisqu'ils ont capturé 17 renards (12 pour Mr CLEMENT et 5 pour Mr MALICKI)

Le 4 septembre, nous avons effectué une battue administrative au cours de laquelle il a été tué 6 renards.

A titre exceptionnel, le ball-trap n'a pas eu lieu cette année mais nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine pour cette manifestation.

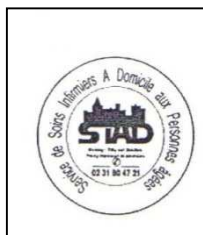
**Les membres de la société de chasse et moi-même vous souhaitons
une bonne et heureuse année 2014 et de joyeuses fêtes de fin d'année.**

Pour la société de Chasse,
Gérard LEMOINE, Président



Photo d'archives : ball trap 2012





Le Service de Soins Infirmiers à Domicile aux Personnes Agées, des Cantons d'Evreux, Tilly-sur-Seulles et Thury Harcourt.(S.I.A.D)

Ce service a pour but d'assurer sur prescription médicale, aux personnes âgées et dépendantes:

" Les soins infirmiers et d'hygiène générale, le concours nécessaire à l'accomplissement des actes essentiels de la vie, ainsi qu'éventuellement d'autres soins relevant d'auxiliaires médicaux".

il a pour vocation;

- d'éviter une hospitalisation lorsque les conditions médicales le permettent,
- d'abrèger une hospitalisation et de faciliter le retour au domicile.

Les Bénéficiaires

Peuvent en bénéficier, les personnes atteintes d'une pathologie invalidante réduisant leur autonomie et entraînant des soins infirmiers et d'hygiène générale ainsi qu'éventuellement d'autres soins relevant d'auxiliaires médicaux.

Le SIAD a une capacité de 75 lits. Le personnel du SIAD est composé d'un cadre infirmier coordinateur, d'une infirmière coordinatrice, d'une secrétaire, de 18 aides soignantes et des infirmiers libéraux ayant passé convention avec le service (environ 60 infirmiers) ainsi que des pédicures.

Le Financement

Le coût de la prise en charge est supporté dans sa totalité par la Caisse d'Assurance Maladie de l'assuré.

Le fonctionnement du service

L'essentiel des soins se fait le matin à raison d'un passage de l'aide soignante.

Des passages du soir peuvent également être effectués lorsque ceux-ci sont justifiés.

Les soins infirmiers sont assurés durant le passage de l'Infirmier(e) Libéral(e). Le libre choix de l'infirmier(e) libéral(e) est laissé au patient. Celui-ci est directement rémunéré par le service.

Comment faire intervenir le service

Dans le cas où une personne rentre dans les conditions d'admission, il vous suffit de contacter soit votre médecin traitant, soit directement le service par téléphone au 02.31.80.47.21. où les Infirmiers Coordinateurs pourront alors constituer le dossier d'admission en collaboration avec votre médecin traitant. Vous pouvez également téléphoner à ce même numéro pour tous renseignements complémentaires.

Nos services peuvent vous changer la vie

Association locale d'Evrecy

Association loi de 1901

Titulaire de l'agrément qualité délivré par le
Ministère des Solidarités
et de la Cohésion Sociale



Maison des Associations
Rue de la Cabottière
14210 ÉVRECY
tél. 02.31.08.09.62
fax 02.31.73.21.59



Email : "admr.evrecy@wanadoo.fr"



Permanences :

Lundi : 09 h à 12 h

Mardi : 09 h à 12h
(fermé au public)

Mercredi : 09 h à 12 h

Jeudi : 09 h à 12 h
et 14 h à 17 h

Vendredi : 09 h.à 12 h



**Pour tous renseignements
complémentaires
vous pouvez contacter les
bénévoles "responsables village"**

à

AVENAY

Monsieur Bernard PUPIN
Tél. 02.31.08.04.62

♥ L'ADMR, association reconnue pour ses «compétences» et son «expérience», a pour objectif de répondre aux besoins de tous, avec la **meilleure offre possible de services...**

Aide aux personnes âgées et personnes handicapées

(tâches ménagères, aide à la personne, toilette, courses, repas).

Aide aux Familles

Garde d'enfants

Portage de repas

...tout en respectant la dignité et la liberté de chacun.

Infos association...

...Une nouvelle Présidente à l'ADMR d'Evrecy...

Suite à l'Assemblée Générale du 6 juin 2013, et à la Réunion du Conseil d'Administration du 20 juin 2013, c'est Madame **Marylène BAUDET** qui préside désormais l'association ADMR d'Evrecy.

infos commune...

...en 2012, sur **AVENAY**, l'ADMR est intervenue auprès de 14 foyers, dont : 7 personnes âgées et 6 foyers pour divers besoins, ce qui représente 2 549 heures... De plus 1 foyer reçoit l'aide d'une travailleuse familiale.





VOTRE CLUB LOCAL D'AVENAY JARDINIERS DE FRANCE VOUS INVITE A DE NOMBREUX RENDEZ VOUS

APPRENEZ LE JARDINAGE

PRENEZ PLAISIR A ECHANGER

Ateliers de jardinage dirigés par un intervenant

Rencontrez d'autres amateurs de jardinage

PROGRAMME SAISON 2014 (1^{er} semestre)

Samedi 21 décembre 2013 à 14h30

La taille fruitière à Evrecy

Samedi 11 janvier 2014 à 14h30

La taille fruitière à Avenay

Samedi 8 février 2014 à 14h30

La greffe à l'anglaise à Maltot

Samedi 15 février 2014 à 9h30

La taille fruitière à Eterville

Samedi 15 février 2014 à 14h30

La taille fruitière à Noyers Bocage

Samedi 15 mars 2014 à 14h30

La taille fruitière au verger de sauvegarde de Vieux

Samedi 29 et dimanche 30 mars 2014

Foire aux plantes au château de Maltot

Dimanche 4 mai 2014

Foire aux plantes à Evrecy

Jeudi 8 mai 2014

Troc plants à Verson

Dimanche 18 mai 2014

Marché des jardiniers à Vieux

Samedi 24 mai 2014 à 14h30

Eclaircissage des fruits, suivi d'un verger à Maltot

Dimanche 22 juin 2014

Concours du pain à Avenay

Samedi 28 juin 2014

La taille en vert, suivi d'un verger à Vieux

L'ASSOCIATION DES JARDINIERS de FRANCE - La plus grande association de jardiniers amateurs.

Depuis 1876, notre association milite pour le développement du jardinage. Nous sommes présents partout en France grâce à nos nombreux clubs de jardiniers. Plus de 50 000 adhérents nous accompagnent et participent à nos projets.

2 000 Clubs Jardiniers de France dans toute la France

Nos clubs font pousser la passion du jardin et donnent envie à de nombreux jardiniers de découvrir d'autres pratiques. Animés par les correspondants, ils proposent de nombreuses activités aux adhérents : ateliers, rencontres, trocs plants, visites de Jardins.

Pour nos jardins, la revue des Jardiniers de France « Pour nos jardins », votre revue trimestrielle qui comprend 4 numéros par an et 2 hors séries. Nos adhérents reçoivent leur revue, qui fourmille d'idées et de conseils pratiques, d'offres commerciales ainsi que de témoignages sur les actions que nous réalisons. Les adhérents peuvent recevoir cette revue au tarif privilégié de 40 euros par an (adhésion à l'association comprise).

Le catalogue du comptoir des Jardiniers de France

Votre association réalise par le biais de sa filiale, le Comptoir des Jardiniers de France (filiale dont elle est propriétaire à 100%), son propre catalogue et commercialise plus de 600 produits, graines et produits de traitements. Chaque adhérent bénéficie de 10% de réduction au catalogue du comptoir et peut bénéficier de la livraison gratuite en passant par le correspondant local.

Allô jardin, infos pratique : Une assistance téléphonique qui répond gratuitement aux questions techniques.

Un site internet www.jardiniersdefrance.com

POUR REJOINDRE LE CLUB JARDINIERS DE France : 22 euros = L'adhésion pour 1 an

44 euros = Adhésion + Abonnement à Pour nos jardins (6 numéros) - 44 euros = Adhésion + Abonnement à Pour nos jardins (6 numéros) + 2 Newsletters par mois

Votre correspondant local :

BERNARD PUPIN

11 Route d'Amayé sur Orne 14210 Avenay

TEL 02-31-08-04-62

mail : bernardpupin@sfr.fr



AMAP (Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne) « Du Goût et des Couleurs »

- Comment ça fonctionne ?

Notre collectif d'achat de produits bio, locaux et de saison, a maintenant quatre ans.

Autour de douze producteurs, nous sommes une cinquantaine de familles adhérentes qui viennent, soit chaque semaine, soit tous les quinze jours, s'approvisionner en légumes, pain, œufs, lait, crème, viande de génisse et veau, porc, gâteaux, cidre, poiré, jus de pommes, bière, volailles, fromage de chèvre.

Nous ont rejoints en producteurs non bio : l'apiculteur et le poissonnier.

On peut même trouver maintenant des produits d'entretien bio à la commande.

Notre collaboration avec le producteur de légumes repose sur un contrat moral qui nous lie pour une période d'au moins six mois, afin de lui permettre de programmer semis et récoltes en rapport avec le nombre de paniers hebdomadaires qu'il doit fournir. Notre collectif lui permet de bénéficier d'une trésorerie régulière, d'un revenu décent et a débouché sur l'embauche d'un jeune maraîcher.

Notre association fonctionne sur le principe de participation de tous aux distributions hebdomadaires, chaque famille se doit d'assurer deux ou trois fois par an la permanence du jeudi soir.

- Le Marché Bio

Le 1^{er} vendredi de juin, nous organisons une soirée porte ouverte qui permet aux habitants non-adhérents de venir goûter et acheter les produits de l'AMAP, rencontrer nos producteurs et éventuellement postuler pour rentrer dans l'Association.

- Pour adhérer

Nous atteignons notre effectif maximum pour les paniers de légumes, mais il est toujours possible de nous contacter pour être prévenu des reventes éventuelles de paniers (vacances des adhérents) ou prendre une place rendue disponible (départ, déménagement...) ou pour tout autre renseignement.

Pour nous rendre visite ou nous joindre :

distribution chaque jeudi sous le préau de la nouvelle mairie de Vieux, de 18h30 à 19h30

Contact : Marie-Pierre de Cornière : 02 31 26 01 53 mp-ph.de-cornière@wanadoo.fr



Petites annonces

Dépôt de gaz BUTAGAZ
Bouteilles de BUTANE et de PROPANE
13kg

M. et Mme Bernard PUPIN
11, Route d'Amayé sur Orne
14210 . AVENAY
Tél : 02.31.08.04.62

Possibilité de livraison

- **SAS A2TM**
- **Philippe MARGUERITE**
- **Transports & Terrassements**
- **Tél : 06.80.31.77.51**



- **Aménagements de terrain**
- **Transports graviers, sable, terre**
- **Assainissement**

A VENDRE 2 SOMMIERS
140 X 190
Avec pieds
(tête pour l'un des deux)
Neufs
Prix débattre : 02.31.80.45.29

MENUIS'INSTALL

Vente et pose de toutes menuiseries
(fenêtres, portes de garage,
volets roulants...)

Mise en œuvre de parquets
Isolations et cloisons Placoplâtre
Remplacement de vitrages

GALLOT Pascal : 06.75.85.96.56
LEMONNIER Pascal : 06.33.20.74.26
14210 AVENAY



PROJET CREATION **d'une BIBLIOTHEQUE** **ouverte au public**

Il a été fait don au Club Loisirs Culture
Accueil de nombreux livres durant cette
année 2013. Conjointement avec la
mairie, le club envisage l'ouverture d'une
bibliothèque pour mettre ces livres à
disposition des habitants.
Si vous avez chez vous des ouvrages dont
vous n'avez plus l'usage, merci d'appeler
JL QUILLLOT 02.31.80.61.51
pour que nous puissions
enrichir notre collection.

LES ACTIVITES DU COMITE DES FETES EN IMAGES ...



Janvier : La galette des rois du comité



Février : concours de belote au profit de l'école

Mars : le repas des aînés



Les doyens présents : Mr PUPIIN et Mme GOMONT



Avril : l'art en campagne
l'exposition artistique



Avril : la randonnée pédestre





La course de la Guigne



Avenay une
commune dynamique

La Rochambelle



Préparatifs de la fête du pain



Réunion de préparation avec les boulangers



1ère réunion publique

Envoi des règlements aux boulangers



Dernière réunion publique



Préparation expo photo

Envoi
des
invitations



Corvée de pluches



La préparation aux danses normandes

FETE DU PAIN : 30 ANS

Les confréries – défilé après la messe





Quelques animations sur le terrain





Quelques pièces du stand du pain



Les primés 2013

M. FEUILLET « Fournil de Bretteville-sur-Odon »
Meilleur boulanger interrégional 2013



Avec la Visite tant attendue Du PÈRE NOËL

CE2 - CM1 - CM2
Classe de Marie HEISSAT, Directrice



Grandes Sections - CP - CE1
Classe de Bruno BAVARD



Noël à l'école



Petites et Moyennes Sections
Classe de Caroline MARCHAND



Soirée à thème en octobre



AG du comité des fêtes



Décorations de Noël en décembre
Réparation des guirlandes et pose dans les rues



Téléthon
7 et 8 décembre
Vente du pain,
petits-déjeuners,
four à bois,
bilan



Remise des colis aux aînés



LES ACTIVITES DU CLUB ACCUEIL LOISIRS EN IMAGES...

L'assemblée générale du Club



Repas offert par le comité des fêtes



Mars : soirée théâtre



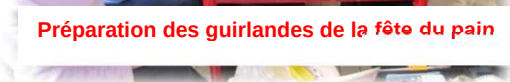
Le loto



Visite à l'ARMADA DE ROUEN



Préparation des guirlandes de la fête du pain



Les cours de gymnastique douce et dynamique



Repas de rentrée à
CLECY
avec pédalo



Décembre : le repas de fin d'année

LES ACTIVITES DU COMITE DE FLEURISSEMENT EN IMAGES ...



Les plantations de printemps en mai



Les plantations d'automne en novembre



1^{er} et 2^{ème} passages
jury concours de
maisons fleuries



MAISONS FLEURIES 1^{er} au 5^{ème} prix
MM.Mmes TREMPU - FREMONT -
BILLARD - BIGNON - LUNEL



MAISONS PAYSAGEES
1^{er} prix M.Mme CAILLARD



TONTON RIRI se relâche, vire sa cuti

Les bonnes choses ont une fin ! Voici pour cette fin de sextennat le courrier d'électeur.

Cher Tonton Riri,

Voilà de longues années que je m'arrache les cheveux, que je me triture les méninges, que je me masturbe le cerveau devant vos énigmes.... Et puis grande illumination en cette dernière année de mandat, je crois enfin avoir percé le mystère de ce nouveau millésime!!!

Alors voilà.

Le nombre que vous donnez doit être divisible par 9. Pour que cela soit possible, la somme de tous les chiffres qui le composent doit elle-même être un multiple de 9.

Le total des chiffres que vous donnez (2+7+3+4+9+5) est 30. Il faut donc qu'en rajoutant les chiffres qui manquent, on obtienne un total de 36 ou de 45, ce qui au final ne laisse que les possibilités suivantes:

27604965 ; 27364905 ; 27314955 ; 27354915 ; 27324945 ; 27344925 ; 27334935 ;
27384975 ; 27374985 ; 27364995 ; 27394965

Il suffirait alors de prendre sa calculette et de diviser chacun de ces nombres par 11, mais cela ne serait pas digne de vous, cher Tonton Riri. Aussi, me suis-je appliqué à vérifier pour chacun d'eux s'ils satisfaisaient aux caractères de divisibilité par 11 et cela de deux manières différentes:

1^{ère} Méthode:

Je fais la somme n°1 des chiffres impairs composant chacun de ces nombres, puis je fais la somme n°2 des chiffres pairs de ce même nombre.

Exemple, pour le premier nombre: 5+9+0+7 = 21 (somme n°1) 6+4+6+2 = 18 (somme n°2)

La différence n°2 - n°1 n'est pas un multiple de 11, alors le nombre 27604965 n'est pas un multiple de 11.

Mais, si j'applique ce calcul au nombre 27374985, cela donne:

Somme n°1: 5+9+7+7 = 28

Somme n°2: 8+4+3+2 = 17

28 - 17 = 11 et 11 est bien divisible par 11...

2^{ème} Méthode:

Je découpe le nombre en tranches de deux chiffres que j'additionne entre elles.

Exemple pour le 2^{ème} nombre de la liste ci-dessus:

05+49+36+27 = 117

Je recommence:

17+1 = 18

18 n'est pas divisible par 11, alors le nombre 27364905 n'est pas divisible par 11.

Mais, une fois encore, si j'applique cette méthode au nombre 27374985, cela donne:

85+49+37+27 = 198

puis 98+1 = 99

99 est bien divisible 11, donc le nombre 27374985 est bien divisible par 11.

Si on applique l'une ou l'autre de ces deux méthodes ou les deux aux autres nombres de la liste, aucun ne convient. La seule bonne réponse à l'énigme 2013 est donc : 27374985

Espérant avoir été digne de votre grand esprit, je vous adresse, Cher Tonton Riri, mes salutations les plus cordiales et vous souhaite d'heureuses fêtes de fin d'année.

Un admirateur anonyme.

P.S: la perspective des prochaines élections municipales me fait craindre la disparition de la page de Tonton Riri. Rassurez-moi vite et dites-moi qu'elle survivra à cette échéance électorale, quoi qu'il arrive !!!!!

Merci, mille mercis à ce lecteur pugnace, persévérant et perspicace ! Pour cette année de changement Tonton part dans la direction des lettres : c'est le jeu du change lettre. Par exemple en changeant une seule lettre à la fois on passe en 4 coups de RATE à LIME en faisant : RATE, RAME, RIME, LIME (verbes éventuellement conjugués, pas de nom propre, lettres non accentuées).

SAUREZ-VOUS passer de BLANC à ROUGE en 12 coups (j'ai trouvé) ou moins (là c'est vous qui voyez) et de BONNE à ANNEE en 11 coups ?